

ELLE A ARRACHÉ UN SIÈGE AU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

L'Algérie brille à l'UA

Ce succès diplomatique a été réalisé dans le cadre de la 24^e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, à laquelle a pris part, hier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf

LIRE EN PAGE 3

SOFIANE CHAÏB DÉNONCE LA BARBOUZERIE FRANÇAISE DANS L'ARRESTATION DE L'AGENT CONSULAIRE ALGÉRIEN

« Retailleau porte l'entière responsabilité »

Le secrétaire d'État auprès du MAE chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb s'est exprimé, hier, à la Télévision nationale, sur le nouveau regain de tensions entre l'Algérie et la France.

LIRE EN PAGE 2

► SELON L'ÉLYSEE Paris expulse 12 de nos agents diplomatiques et rappelle son ambassadeur à Alger

► LE CREA ANNULE SA VISITE EN FRANCE « Pas de rencontre avec le MEDEF »



ALGÉRIE – RUSSIE



La coopération militaire et technique à l'examen

P 24

INVESTISSEMENTS CHINOIS EN ALGÉRIE

4,5 milliards USD sur la table

P 4

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Un "3 en 1" à surprise

P 21

Retour sur le scandale de la datte

Kamel Rezig est de retour à la tête du ministère du Commerce dans sa version « extérieure ». Il connaît très bien les arcanes secrets de l'export du pays. Il était présent, la veille, en sa qualité de Conseiller du Président de la République, à la rencontre avec les opérateurs économiques. Il devait être l'une des rares personnes à ne pas être étonné d'entendre le Président Tebboune fustiger « l'exportation de la datte algérienne au prix de 40 dinars le kg » alors qu'elle se vend 15 à 20 fois plus sur le marché national. Il connaît tous les ressorts de ce « crime contre l'Algérie ». Il était encore en poste au Commerce, lorsque le représentant de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) a dévoilé, le 17 décembre 2022, que « parmi les pays importateurs en 2021 figurent la France qui a importé une quantité de 21,42 mille tonnes pour une valeur globale de 25,36 millions de

dollars ». Mais quelle est la part de la consommation de la datte en France ? Une quantité négligeable. En fait la France importe la datte pour la réexporter. Un intermédiaire quoi ! Et dire qu'elle se retrouve au top 5 des pays exportateurs de dattes et pas l'Algérie. Oui mais alors, comment et pourquoi nos exportateurs jouent-ils ce jeu malsain ? Nous sommes au cœur même du scandale, du « crime contre l'Algérie » et de la « trahison économique » dénoncé par le Président Tebboune devant tous les opérateurs économiques d'Algérie réunis. L'inacceptable est que la France ne réexporte pas notre datte au prix de 40 dinars le Kg. En 2022, ce pays non-producteur (mis à part les palmiers de la promenade des anglais), a engendré une recette de réexportation de dattes de 32,45 millions de dollars. En cette même année, ALGEX a annoncé que « durant le dernier quinquennat, les exportations des dattes algériennes ont atteint 66,4 millions de dollars ». Notez l'entourloupe qui consiste à gonfler les

chiffres en additionnant les résultats de 5 années (quinquennat). En remettant de l'ordre dans la méthode de calcul, on obtient le chiffre de 13 millions de dollars/an. Trois fois moins que la France. C'est devant ce même auditoire des opérateurs économiques que le Président Tebboune a annoncé la dissolution d'ALGEX sous un tonnerre d'applaudissements.

Ce qui ressemble à une libération d'une longue et pénible épreuve des opérateurs. Il faut que la justice soit saisie de ce crime et de cette trahison. Les pertes pour le pays sont immenses. En valeur monétaire mais aussi en abus de confiance de tout un peuple, en transferts illicites de devises par le biais de la sous-facturation, etc. Un crime économique commis avec la complicité d'un État étranger. Ceci étant, en 2022, Kamel Rezig, en sa qualité de ministre du Commerce avait prévu « de porter à 150 (soit le double) le nombre des pays importateurs des dattes algériennes, avec une valeur globale de pas moins de 250 millions de dollars (soit 20 fois plus) ». Se rappellera-t-il de cet objectif ? Quoiqu'il en soit, son retour est d'une opportunité certaine !

Zouhir Mebarki

SOFIANE CHAÏB DÉNONCE LA BARBOUZERIE FRANÇAISE DANS L'ARRESTATION DE L'AGENT CONSULAIRE ALGÉRIEN

« Retailleau porte l'entière responsabilité »

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, fait porter au ministre français de l'Intérieur le chapeau de l'arrestation brutale et la mise en examen arbitraire d'un agent consulaire algérien, dans le cadre de la supposée affaire d'enlèvement de Amir DZ, l'énergumène et le suppôt des services français.

« L'agent consulaire en question a été arrêté dans des circonstances tout à fait inédites. Cette arrestation est survenue le 8 avril dernier en plein voie publique, au vu et au su de tout le monde et sans que les autorités françaises compétentes n'aient pris la peine de notifier officiellement, par le canal diplomatique, cette arrestation », explique Chaïb sur le plateau de la Télévision nationale.

Interrogé par le journaliste intervieweur pour expliquer ce que le ministère des Affaires étrangères a qualifié de « cabale judiciaire inadmissible », notre jeune secrétaire d'État a affirmé que cette arrestation est faite « en contravention » avec les immunités et les privilèges prévus par l'ensemble des textes des conventions internationales et dont bénéficie l'agent consulaire concerné. Mais aussi, en faisant fi des usages et des pratiques qui doivent prévaloir entre États en la matière. Est venue, ensuite, la phase des auditions où « un argument grotesque a été utilisé pour motiver cette arrestation. » A savoir, « le téléphone mobile de l'agent consulaire algérien aurait borné autour de l'adresse du délinquant notoirement



connu dg dénommé Amir Boukhors ». Selon Chaïb, ceux qui ont utilisé cette cabale judiciaire cherchent « de mettre dans la gêne les relations bilatérales » entre l'Algérie et la France qui ont trouvé, à la faveur de l'appel téléphonique passé récemment entre les présidents Tebboune et Macron, « une phase de réchauffement. »

Et d'ajouter que l'ensemble de ces mesures et manœuvres ont été prises par « des services mis sous la tutelle du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui assume entièrement la responsabilité de cette nouvelle situation créée dans un contexte tout à fait particulier. » Parce que, explique encore Chaïb, l'appel téléphonique entre les deux chefs d'État a permis « d'acter cette volonté de renouer le dialogue entre les deux pays et de donner à la relation bilatérale une impulsion tout à fait nouvelle qui englobe l'ensemble du spectre des questions de coopération d'intérêt commun. » Le diplomate algérien a, ensuite, assuré : « Nous nous sommes retrouvés dans une nouvelle dynamique et l'Algérie s'est pleinement engagée à travers l'invitation adressée par le chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf, à son homologue français, Jean-Noël Barrot, qui a effectué une visite en Algérie, quelques jours après cet entretien téléphonique. »

Concernant la suite de la demande de l'Algérie de libérer son agent consulaire partant du fait que les arguments de son arrestation étaient irrecevables, Chaïb a précisé : « notre agent consulaire bénéficie de l'immunité et des privilèges eu égard à son statut dans la mesure où il est accrédité auprès l'État français » et que « cette arrestation est indigne et ne respecte aucunement les conventions et textes internationaux. » Selon l'invité de la Télévision algérienne, notre a « exprimé sa ferme volonté de défendre son agent consulaire en recourant aux avocats-conseils au niveau de l'ambassade que du consulat parisien » où travaille ce fonctionnaire.

A PROPOS DES 12 AGENTS FRANÇAIS EXPULSÉS

Interrogé sur le profil des agents diplomatiques français expulsés d'Algérie, Chaïb a d'abord indiqué que l'Algérie a eu une « réaction de tempérence » face à l'évolution de cette situation. Il en veut pour preuve, le communiqué du MAE émis le 12 avril dernier dans lequel Alger a dénoncé cette arrestation arbitraire et contraire aux usages diplomatiques avant de réclamer la libération de son agent. Mais, en l'absence de réponse de la part des autorités françaises, « nous avons pris la décision de procéder à l'expulsion de 12 agents travaillant dans l'ambassade et des représentations françaises en Algérie. C'est une mesure souveraine et proportionnée dans la mesure où elle a ciblé des agents sous tutelle du ministère français de l'Intérieur. » Et de dénoncer que cette nouvelle affaire et ces manœuvres « visent à torpiller la nouvelle dynamique prise par les relations bilatérales. » Chaïb a ensuite abordé le contexte de cette arrestation survenue le 8 avril dernier, « seulement deux jours après la visite de Barrot à Alger qui a matérialisé la volonté commune de renouer le dialogue bilatéral. » C'est une affaire fabriquée et réchauffée concernant un délinquant notoire (Amir DZ, ndlr) qui prétexte avoir été enlevé et accuse les services de sécurité algériens. Mais, « nos services de sécurité n'ont que faire de cette vilaine personne », a-t-il martelé.

Farid Guellil

SELON L'ELYSEE

Paris expulse 12 de nos agents diplomatiques et rappelle son ambassadeur à Alger

Selon un communiqué de l'Elysée rapporté par le Monde, « Paris a décidé, hier, d'expulser 12 agents diplomatiques algériens en réponse à une mesure équivalente annoncée deux jours plus tôt par Alger à l'encontre de 12 employés de l'ambassade de France et devenue effective à l'expiration d'un délai de quarante-huit heures. » Les autorités algériennes prennent la responsabilité d'une dégradation brutale de nos relations bilatérales », a commenté le communiqué qui précise qu'Emmanuel Macron a également pris la décision de « rappeler pour consultations l'ambassadeur de France à Alger, M. Stéphane Romatet ». F. G.

IL ANNULE SA RÉUNION AVEC LE MEDEF À CAUSE DES SIGNAUX NEGATIFS ADRESSÉS AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS

Le CREA n'ira pas en France !

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'annulation de la visite qu'il devait effectuer en France, ainsi que de la rencontre prévue avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Cette décision, précise le CREA, « intervient à la suite d'une mesure prise par les autorités françaises, déconseillant fortement à un dirigeant d'une entreprise française de transport maritime de se rendre en Algérie pour concrétiser un projet d'investissement ». « Cette

annulation provoquée et justifiée par les autorités françaises au motif de la « crise entre les deux pays », contredit les déclarations officielles appelant à l'apaisement et à la normalisation des relations algéro-françaises », note l'organisation patronale dirigée par Kamel Moula. « Il est paradoxal que les mêmes autorités françaises, qui expriment des préoccupations quant à la participation limitée des entreprises françaises aux appels d'offres internationaux en Algérie, prennent des mesures qui entravent les initiatives d'investisse-

ment privés », déplore encore le CREA. « Face à cette situation incohérente et aux signaux négatifs adressés aux acteurs économiques algériens », le CREA estime qu'il « n'est pas opportun de maintenir sa visite en France ni sa rencontre avec le MEDEF ». Enfin, l'Organisation patronale réaffirme « son engagement en faveur de partenariats internationaux fondés sur la réciprocité, la transparence et le respect mutuel et demeure mobilisé pour défendre les intérêts de l'économie algérienne et de ses acteurs ». F. G.

LE GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ALGÉRIE-MAURITANIE :

« Fiers des relations historiques profondes et solides unissant nos deux peuples »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a reçu le président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Mauritanie, Mustapha Souheïb, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah et du président de la commission d'amitié Algérie-Mauritanie, M. Anarabe Sidi, ainsi que des cadres de l'administration centrale, intervient dans le cadre de « la consolidation des relations de fraternité unissant les deux pays frères et du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé ».

À cette occasion, le ministre de la Santé s'est dit « fier des liens de fraternité et de l'histoire commune unissant les deux pays », ajoutant que « l'Algérie met son expérience au service de ses frères, conformément à une approche de solidarité traduisant l'esprit de fraternité et le rapprochement entre les deux peuples ». M.Saihi a également affirmé « la disponibilité de l'Algérie à renforcer la coopération sanitaire, à travers l'échange de connaissances et d'expertises et l'accueil des malades mauritaniens au niveau des établissements de santé algériens ». Pour sa part, la partie mauritanienne s'est dite « fière des relations historiques profondes et solides unissant les deux peuples ». Cette dernière s'est également félicitée du « niveau exceptionnel de coopération sanitaire entre les deux parties, notamment à la lumière de l'accord signé et des visites médicales échangées entre les établissements hospitaliers dans les deux pays, lesquels ont permis d'échanger les expertises et de renforcer les compétences dans plusieurs domaines de la santé, comme la greffe rénale et la lutte contre les différents types de cancer, avec la contribution des hôpitaux de référence en Algérie, comme le centre hospitalo-universitaire à Batna et à Oran ».

Ajoutant que, « l'Algérie constitue désormais une destination thérapeutique importante pour les malades mauritaniens, notamment dans les spécialités rares, ce qui contribuera à atténuer leur souffrance, en leur offrant une meilleure opportunité de soins, notamment les insuffisants rénaux et les cancéreux ». Au terme de la rencontre, les deux parties ont exprimé « leur grande satisfaction du haut niveau des relations bilatérales », affirmant leur attachement « à poursuivre l'action commune pour concrétiser d'autres projets de santé mutuellement bénéfiques pour les deux pays et renforcer un partenariat efficace unissant les deux peuples ».

L. Zeggane

ELLE A ARRACHÉ UN SIÈGE AU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

L'Algérie brille à l'UA

L'Algérie a obtenu un siège au Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour un mandat de trois ans, lors des élections tenues dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba.

Ce succès diplomatique a été réalisé dans le cadre de la 24e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, à laquelle a pris part, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. L'Algérie a scellé les résultats du vote en sa faveur après avoir obtenu la confiance de 34 pays africains lors du troisième tour des élections, contre 15 voix pour la Libye. Cette victoire est considérée comme une reconnaissance du rôle et de la place de l'Algérie, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, dans la promotion de la paix et la stabilité de la sécurité sur le continent africain. Ce succès pour la diplomatie algérienne en Afrique fait suite à l'élection de Selma Malika Haddadi, à la mi-février dernier, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) avec 33 voix. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session extraordinaire, relatifs à la parachèvement des élections concernant les sièges et les postes vacants au niveau des organes de l'Union africaine (UA). Outre un membre du Conseil de paix et de sécurité,



il s'agissait également d'élire et de nommer un membre de la Commission du droit international de l'UA (CUAU) et un membre du Conseil africain de l'espace (CSFf). En plus, le Conseil exécutif devait délibérer sur le projet de rapport sur l'élection de deux commissaires, à savoir le commissaire au développement économique, au tourisme, au commerce, à l'industrie et aux mines (ETTİM) et le commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation (ESTI). La cérémonie d'ouverture de la session du Conseil exécutif a eu lieu en présence des dirigeants et des responsables de la Commission de l'UA, des ministres des États membres de l'UA, des responsables des organes et bureaux de l'UA.

À cette occasion, Ahmed Attaf a eu des entretiens avec certains de ses homologues africains, ayant permis d'échanger les vues sur les principales questions d'actualité au niveau africain. Ainsi, selon un commu-

niqué du ministère, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines s'est entretenu, lundi à Addis-Abeba, avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi, Albert Shingiro. La rencontre entre les deux parties s'est tenue à la veille de leur participation aux travaux de la 24e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, a indiqué la même source. Les entretiens ont permis de discuter des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil exécutif et de passer en revue les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens de les promouvoir à des perspectives prometteuses dans le cadre des prochaines échéances bilatérales, a précisé le communiqué.

Le même jour, lundi, Ahmed Attaf a eu des entretiens bilatéraux avec la vice-présidente de la Commis-

sion de l'UA, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, à la veille de sa participation aux travaux de la 24e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de "discuter des efforts continentaux visant à développer la gouvernance administrative et financière au niveau de l'Union africaine et des démarches à même de permettre à l'organisation continentale de renforcer ses capacités à relever les défis croissants en matière politique, sécuritaire, économique et de développement", a précisé le communiqué. Ahmed Attaf était arrivé samedi à Addis-Abeba, chargé par le président Tebboune, pour une visite officielle en Ethiopie. À cette occasion, le ministre d'Etat a coprésidé dimanche avec son homologue éthiopien, Gedion Timothewos, les travaux de la 5e session de la commission mixte algéro-éthiopienne.

M'hamed Rebah

ELLE SERA CONSACRÉE À L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA VIE POLITIQUE

Le CNDH et l'ANIE prévoient une conférence conjointe

Lors d'une rencontre, qui s'est tenue entre le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaïlani et le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, les deux parties ont convenu du « lancement d'une plateforme de concertation pour la tenue d'une conférence conjointe sur les mécanismes d'autonomisation de la femme dans la vie politique », précise-t-on de même source. Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué les missions conjointes des deux Institutions constitutionnelles qui « jouissent d'une indépendance dans leur fonctionnement et assurent la défense et la protection des droits de l'Homme ainsi que les libertés en garantissant la pratique politique ». Cette conférence permettra d'« ouvrir un large débat avec les partenaires sociaux et les différentes parties concernées pour promouvoir la culture électorale et mettre en avant son importance particulièrement pour la femme, à travers une approche conjointe à même de renforcer sa représentation au sein des Assemblées populaires élues et de favoriser sa large participation à la vie politique ». Dans le cadre du renforcement de la communication institutionnelle, il a été convenu également de préparer un mémorandum de coopération et d'entente entre les deux Institutions, englobant l'échange d'expertises, d'informations, de documents et de formation, conclut le texte.

Ania N.

L'ANPDP

Un nouveau service mis en œuvre sur le site web

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau service sur son site web, ayant pour but d'apporter plus de soutien et de facilités pour se conformer aux dispositions de la loi 18-07, a indiqué, hier, l'ANPDP dans un communiqué. Partant de l'approche adoptée par l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel en matière d'accompagnement des organismes publics et privés et des personnes physiques qui traitent des données à caractère personnel et afin d'assurer une application correcte des dispositions de la loi 18-07 de la part des responsables du traitement, l'ANPDP annonce, selon la même source, « la création d'un nouveau service sur son site web dans le but d'apporter plus de soutien et de facilités pour se conformer aux dispositions de la loi suscitée ». Précisant que, « ce service inclut un espace comprenant les supports suivants: « Document sur la procédure de conformité avec les dispositions de la loi 18-07 ». « Prototype d'un contrat ou d'un acte juridique relatifs à la sous-traitance régi par l'article 19 de la loi 18-07 ». « Prototype d'une notice d'information sur le traitement destiné pour avoir le consentement des personnes concernées lors de la collecte de leurs données personnelles ». « Prototype d'un engagement de confidentialité et de non divulgation des informations ». « Prototype d'une Charte de sécurité informatique ». Pour plus d'informations, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a indiqué qu'il est possible de la contacter via les adresses e-mail disponibles sur son site web « www.anpdp.dz », a-t-elle conclu.

L. Z.

JOURNÉE D'ÉTUDE PARLEMENTAIRE :

« La complémentarité institutionnelle au service du processus législatif »

Dans une allocution prononcée lors de la Journée d'étude parlementaire, consacrée à « La complémentarité institutionnelle au service du processus législatif », la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a précisé que « la complémentarité institutionnelle consacre l'efficacité au service de l'intérêt général, notamment entre les pouvoirs législatif et exécutif », mettant en avant « l'accompagnement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de ce processus à travers de louables traditions comme l'élargissement de la consultation lors de l'élaboration de certaines lois, en consécration de la démocratie participative » a-t-elle déclaré, lundi.

S'exprimant, lors de cette rencontre, organisée en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme. Krikou a évoqué la contribution des

jeunes à l'édification de l'Algérie, rappelant que « le Président de la République croit en la capacité des jeunes à contribuer efficacement à la construction de l'Algérie victorieuse ». À la veille de la célébration de la Journée du Savoir (célébré le 16 avril de chaque année), la ministre a salué « le haut niveau scientifique et créatif des membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment les étudiants, et les efforts de tous les établissements éducatifs nationaux, y compris les écoles des cadets de la nation et les écoles supérieures et techniques, qui dispensent des programmes académiques et de formation adaptés aux évolutions scientifiques et aux exigences actuelles, au service de l'intérêt général ». De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné « l'importance du lien étroit entre l'université et son environnement socioéconomique, dans le

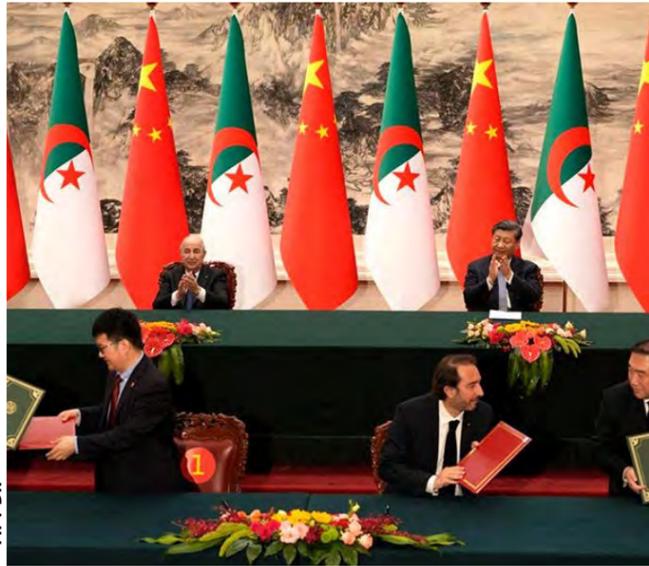
cadre de la réalisation des objectifs des hautes autorités du pays », ajoutant que « les étudiants représentent une valeur ajoutée en matière d'économie innovante pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la République : rejoindre le rang des pays émergents à l'horizon 2027 ». À noter que cette Journée d'étude a été marquée par des communications portant notamment sur « le rôle du secteur des Relations avec le Parlement dans la coordination fonctionnelle entre les pouvoirs exécutif et législatif ». La rencontre a vu également la projection d'un documentaire sur les traditions instaurées par le Président de la République pour asseoir les fondements de la démocratie participative, notamment à travers son discours annuel devant les deux chambres du Parlement et son entrevue périodique accordée aux représentants des médias nationaux.

L.Zeggane

INVESTISSEMENTS CHINOIS EN ALGÉRIE

4,5 milliards USD sur la table

Les importants investissements chinois en Algérie s'inscrivent dans le cadre des engagements des deux pays qui, sous la direction des présidents Abdelmadjid Tebboune et Xi Jinping, ont signé, juillet 2023 à Pékin, 19 accords et mémorandums d'entente.



Ph : DR

Ainsi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 42 projets chinois d'une valeur de 4,5 milliards de dollars, dont la plupart sont des investissements directs dans le secteur industriel, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

Lors de l'ouverture du Forum d'affaires algéro-chinois, Rekkache a précisé que l'agence a enregistré 42 projets d'investissement chinois au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers depuis la création de l'agen-

ce en novembre 2022 jusqu'en mars dernier, pour un montant total dépassant 614 milliards de DA, soit 4,5 milliards de dollars. Ces projets sont répartis entre investissements directs (22 projets) et projets en partenariat entre des entreprises chinoises et des opérateurs nationaux (20 projets), la plupart dans le secteur industriel, ce qui témoigne de l'intérêt croissant des opérateurs chinois pour l'investissement direct en Algérie, précise le DG. En outre, plusieurs investisseurs chinois ont exprimé leur volonté de lancer des projets d'investissement dans divers

domaines, que l'agence examine en coordination avec les secteurs concernés, a ajouté Rekkache. Cette orientation, explique le DG, reflète une réelle volonté d'élargir la présence de la Chine en Algérie et de passer de la participation aux appels d'offres, commandes et services à l'exploitation des avantages compétitifs offerts par l'Algérie pour la réalisation d'investissements productifs. À noter que les travaux du forum d'affaires algéro-chinois sur l'investissement en Algérie, ont débuté hier à Alger avec la participation d'un nombre impor-

tant d'opérateurs économiques des deux pays. Lors de ce forum organisé par l'(AAPI), des conventions et des mémorandums d'entente devraient être signés entre les opérateurs économiques algériens et chinois. L'événement permettra également de passer en revue les opportunités d'investissement offertes en Algérie, ainsi que la politique chinoise d'investissement à l'étranger, avec la tenue de rencontres d'affaires bilatérales. Le forum vise à renforcer le partenariat économique entre les deux pays en activant les accords bilatéraux, en intensifiant la coopération et en promouvant l'Algérie comme destination d'investissement prometteuse en Afrique et dans la région de la Méditerranée. Le forum vise également à faire connaître les opportunités d'investissement dans les secteurs stratégiques prioritaires, encourager la création de joint-ventures entre les sociétés algériennes et leurs homologues chinoises, faciliter le contact direct entre les acteurs économiques, soutenir la diversification économique et le transfert de technologie et encadrer le partenariat dans la perspective d'une coopération économique durable et bénéfique pour les deux parties.

Ania N.

MARBRE

2 000 tonnes à exporter vers l'Espagne et la Chine

Le directeur de l'unité de marbre de Kristel relevant de l'Entreprise nationale des granulats et située dans la commune de Sidi Benyebka (Oran), Ahmed Sahraoui, a révélé que l'entreprise publique se prépare à exporter 2 000 tonnes de marbre vers l'Espagne et la Chine cette année, annonçant la remise en service des carrières de marbre jaune et rose l'année prochaine. À l'occasion d'une visite de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargée des Mines, Karima Tafer, à Oran, le même responsable a également précisé que deux opérations d'exportation de marbre rouge ont été réalisées auparavant vers la Chine et l'Espagne, pour un volume total de 200

tonnes, tandis que 2 000 tonnes supplémentaires sont prévues à l'exportation vers les mêmes pays au cours de l'année 2025. Il a déclaré concernant la capacité de production annuelle de cette unité qui exploite trois carrières (marbre rouge, jaune et rose) réparties sur 157 hectares, s'élève à 2 500 mètres cubes par an, avec un gisement estimé à 4 millions de mètres cubes. De son côté, Karima Tafer, a précisé que sa visite d'inspection dans la wilaya s'inscrit dans le cadre du plan établi pour le développement du secteur minier, qualifiant ce dernier de stratégique, capable de contribuer activement à la croissance et à la diversification économique. Elle a ajouté que le président de la Répu-

blique, Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance à ce secteur afin de stimuler les exportations et réduire la facture d'importation. Au cours de sa visite, la secrétaire d'État a inspecté un terrain appartenant au complexe sidérurgique Tosyali (fer et acier), destiné à l'entreposage du fer provenant de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf). Lors de sa visite à la carrière de marbre Kristel, relevant de l'Entreprise nationale des granulats et située dans la commune de Sidi Benyebka, Tafer a donné des instructions visant à valoriser les produits de la carrière, à la fois pour l'exportation et pour répondre aux besoins du marché national.

Sarah O.

L. Zeggane

NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNESE Nadir Larbaoui installe Mohamed Boukhari

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, la cérémonie d'installation de Mohamed Boukhari à la tête du Conseil national économique, social et environnemental, en remplacement de Mme Rabéa Kharfi, en exécution de la décision prise, lundi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, tenue au siège du Conseil en présence de ses cadres, Boukhari a remercié le président de la République pour la confiance placée en sa personne pour diriger cette grande institution constitutionnelle, s'engageant à ne ménager aucun effort en vue d'atteindre les objectifs tracés. Avant sa nomination à la tête du CNESE, Boukhari occupait le poste de ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations depuis le 19 novembre 2024. Il était auparavant conseiller du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux.

R.N.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET PROMOTION DES EXPORTATIONS

Kamel Rezig prend ses fonctions à la tête du ministère

Kamel Rezig a pris, hier, ses fonctions de ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en remplacement de Mohamed Boukhari, qui a été nommé, lundi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres centraux et des représentants d'établissements sous tutelle. À cette occasion, Rezig a remercié le président de la République de lui avoir renouvelé sa confiance pour diriger le secteur du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, s'engageant à mettre en œuvre la feuille de route tracée par le président de la République. Il a également salué les efforts consentis par Boukhari à la tête du ministère, le félicitant pour son nouveau poste et s'engageant à « poursuivre le travail avec les cadres du ministère et en

étroite coordination avec l'ensemble des secteurs en vue d'atteindre les objectifs fixés ». Avant sa nomination, Rezig occupait le poste de conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export. Docteur d'État en sciences économiques de l'Université d'Alger, Rezig avait déjà occupé le poste de ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, de janvier 2020 à mars 2023. De son côté, Boukhari a

adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne à la tête d'un secteur important et pour le renouvellement de cette confiance à la tête du Conseil national économique, social et environnemental. Il a également salué les efforts déployés par les cadres du secteur pour atteindre les objectifs fixés, s'engageant à consentir davantage d'efforts dans ses nouvelles fonctions.

A. N.

PROMOTION DE L'EMPLOI

Bentaleb met en avant les efforts de l'Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé que les efforts déployés par l'Algérie dans le domaine de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage avaient contribué à réaliser des progrès notables dans le domaine du développement durable, a indiqué un communiqué du ministère.



Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Intervenant par visioconférence lors des travaux de la session consacrée au 8e objectif de développement durable (ODD) (travail décent et croissance économique), dans le cadre des activités du Forum arabe pour le développement durable organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) à Beyrouth (Liban), Bentaleb a souligné que la question de l'emploi « occupe une place centrale en Algérie en tant que principe constitutionnel fondamental ».

Et d'ajouter que du fait de son caractère social, l'État « œuvre à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à améliorer en permanence leurs conditions de vie ». Le ministre a également passé en revue « les efforts consentis par l'Algérie dans la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage, par le biais de politiques nationales visant à renforcer les opportunités d'emploi et à réduire le taux de chômage à travers des programmes novateurs axés sur l'investissement optimal dans la ressource humaine ». Ces efforts ont contribué à réaliser un « progrès notable » en matière de développement durable, à travers le lancement d'initiatives destinées à encourager les jeunes à intégrer le monde du travail, dont la promulgation du statut de l'auto-entrepreneur, et la promotion de l'esprit d'initiative, a-t-il ajouté.

500 000 JEUNES PERMANISÉS EN 2023

Après avoir rappelé les amendements constitutionnels de 2020 ayant permis l'intégration, fin 2023, de plus de 500.000 jeunes dans des postes de travail permanents, le ministre du Travail a évoqué le « projet de soutien aux Start-up au profit des diplômés des universités et des instituts, ainsi que les incitations fiscales et parafiscales octroyées à l'auto-entrepreneur, et l'exonération des travailleurs dont les

revenus sont inférieurs à 30 000 DA, de l'impôt sur le revenu (IRG) ». Il a également souligné, dans ce sens, que l'année 2024 a connu une « augmentation significative » des placements des demandeurs d'emploi (429.000 postes, soit une hausse de 15%) par rapport à l'année 2023, ce qui reflète l'efficacité de la vision stratégique intégrée visant à créer de la richesse et à réduire le chômage à travers le soutien aux startup et moyennes entreprises. Dans le domaine de la protection sociale, le ministre a précisé que l'Algérie a « pris des mesures importantes » pour assurer la prise en charge des jeunes à la recherche d'un emploi via le dispositif de l'allocation chômage, qui offre « un soutien financier ainsi qu'une orientation vers les offres d'emploi et la formation professionnelle qualifiante ». Le ministre a réaffirmé, à ce propos, « l'engagement de l'Algérie à renforcer le système de protection sociale au profit de tous les citoyens, y compris les membres de la communauté nationale à l'étranger, en leur permettant d'adhérer au système de sécurité sociale et de bénéficier de ses prestations », soulignant l'attachement de l'État algérien à « assurer l'environnement propice pour booster le développement économique, en focalisant sur le soutien aux petites et moyennes entreprises ».

Ania N.

RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Plus de 80 000 exploitations agricoles raccordées

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables Mohamed Arkab a procédé hier au lancement de la 29ème édition de la Journée de l'Énergie, au centre de formation en électricité et gaz relevant de Sonelgaz, à Alger.

Dans son discours d'ouverture Arkab a salué cette initiative annuelle, devenue une tradition scientifique et académique de premier plan qui rassemble décideurs, experts et étudiants, portant cette année le slogan: « Le Sud : horizon pour le développement durable ». Soulignant que l'événement incarne la vision stratégique de l'Etat algérien, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, de faire du Sud un moteur de développement national. Cependant, le ministre de l'Énergie a passé en revue les projets les plus marquants du secteur dans le cadre de la transition énergétique, notamment le lancement d'un programme de production de 15 000 mégawatts d'énergie solaire d'ici 2035 et le raccordement des réseaux du Grand Sud au réseau électrique national. Ainsi le ministre a révélé concernant les projets pionniers visant à raccorder des exploitations agricoles au réseau d'électricité et de gaz, que plus de 80 000 exploitations ont été raccordées à ce jour, grâce aux efforts continus et à la vaste expérience des travailleurs et des cadres du groupe Sonelgaz.

Arkab a également, évoqué les grands projets miniers lancés dans le sud du

pays, notamment l'exploitation du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, en tant que pôle stratégique pour la construction d'une industrie manufacturière nationale à valeur ajoutée, ainsi qu'un projet de développement du secteur du lithium et des batteries, en partenariat avec le Professeur Karim Zaghib, pour mettre en place une filière de production locale dans le domaine du stockage d'énergie.

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie a salué le lancement officiel du projet «TaqtHy+», qui a eu lieu avant-hier en

coopération avec l'Union européenne et l'Allemagne. Ce qui représente un soutien important au développement des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de l'efficacité énergétique. Il a aussi réitéré son plein soutien à la jeunesse algérienne, notamment aux étudiants, aux ingénieurs et aux start-ups, dans la mise en œuvre des directives du président de la République. Soulignant que le véritable défi de la transition énergétique ne peut être relevé qu'en investissant dans l'élément humain.

Sarah O.

PLUS DE 300 EXPOSANTS ET PLUS DE 4500 VISITEURS Y SONT ATTENDUS

Le Maghreb Pharma Expo 2025 du 22 au 24 avril

La 11e édition du Salon international de la technologie pharmaceutique en Afrique du Nord « Maghreb Pharma » se tiendra du 22 au 24 avril au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 300 exposants, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Cette édition devrait réunir plus de 4.500 visiteurs professionnels d'Algérie et d'autres pays africains dont la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, pour « découvrir les dernières avancées du secteur et nouer de nouveaux partenariats d'affaires », selon la même source. Le Salon a pour objectif de mettre en lumière les solutions technologiques les plus innovantes pour relever les défis actuels du secteur. Ainsi, les visiteurs auront accès à une offre couvrant les équipements de fabrication pharmaceutique (lignes de production, conditionnement, emballage), les intrants et matières premières, les équipements de laboratoire, de contrôle et d'analyse, les technologies de purification et de traitement de l'air ainsi

que les solutions de digitalisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle appliquées au secteur pharmaceutique. Le programme de l'événement comprend également plus de 30 conférences, animées par des experts et chercheurs internationaux, qui porteront sur plusieurs thématiques liées notamment aux aspects techniques et réglementaires relatifs à la fabrication locale, aux stratégies de production et autosuffisance pharmaceutique, à la mise à jour sur la recherche et au développement et l'industrie pharmaceutique 4.0 ».

En parallèle de ces conférences, un espace, baptisé « Exhibitor Stage » sera consacré aux exposants pour partager leurs solutions techniques, innovations, produits et avancées technologiques. « Ces présentations, courtes mais ciblées permettront aux visiteurs de découvrir des réponses concrètes aux défis de l'industrie pharmaceutique ».

A. N.

DEMANDE MONDIALE DE GAZ EN 2025 ET 2026

Le GECF prévoit une hausse de 2%

La demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 2% par an en 2025 et 2026, selon les prévisions du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), publiées dans son dernier rapport annuel. « Les perspectives à court et moyen terme pour le gaz naturel demeurent solides, avec une croissance annuelle de la demande mondiale estimée à 2% pour les années 2025 et 2026 », a indiqué le rapport annuel sur le marché gazier (Annual Gas Market Report-AGMR 2025) publié sur le site-web du Forum.

Cependant, l'organisation met en garde contre les risques susceptibles d'affecter ces prévisions, notamment les droits de douane généralisés annoncés récemment par les États-Unis, dont les effets négatifs ne sont pas pris en compte dans le présent rapport. En 2024, la consommation mondiale de gaz a progressé de 2,5%, atteignant un niveau record de 4.170 milliards de mètres cubes (m3). Cette hausse a été portée principalement par la forte demande en Asie-Pacifique, précise le GECF, ajoutant que les secteurs de la production d'électricité et de l'industrie ont été les principaux moteurs de cette croissance. De son côté, la production mondiale de gaz a évolué au même rythme que la demande.

Le Forum souligne à ce titre que ses pays membres continuent de jouer un rôle (clé) dans la couverture des besoins mondiaux en gaz. Par ailleurs, le commerce mondial de gaz par gazoducs a connu une hausse de 6%, atteignant 606 milliards de m3, mettant ainsi fin à deux années consécutives de recul. Cette progression a été enregistrée dans la plupart des grandes régions du globe. S'agissant du commerce mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), il est resté relativement tendu, avec une croissance limitée à 1%. Le rapport précise que la capacité mondiale de liquéfaction devrait augmenter de manière significative de 206 millions de tonnes par an (Mtpa) entre 2025 et 2028. « Le rapport annuel du GECF, sur le marché du gaz, témoigne d'un regain de vigueur et de résilience pour le gaz naturel. Au cours d'une année marquée par une forte hausse de la demande mondiale en énergie primaire, le gaz naturel a réaffirmé son rôle central. Sa consommation a atteint un niveau record, contribuant à hauteur de 35 % à la croissance de la demande en énergie primaire, soit la part la plus élevée parmi tous les combustibles », a souligné le Secrétaire général du GECF, Mohamed Hamel, dans la préface du rapport.

R. E.

L'OCCUPATION CIBLE UN HÔPITAL, DES MARTYRS ET DES BLESSÉS PAR DIZAINES

Ghaza sous le feu

Alors que la guerre d'extermination israélienne se poursuit sans relâche, le sud de la bande de Ghaza a connu une nouvelle escalade meurtrière ce mardi. L'aviation de l'occupation a visé l'entrée arrière de l'hôpital spécialisé Koweït, situé à Al-Mawassi, à l'ouest de Khan Younès, entraînant la mort d'un Palestinien et blessant dix membres du personnel médical.



de la ville de Ghaza. Les équipes de la Défense civile ont extrait deux martyrs et plusieurs blessés des débris des tentes visées dans le projet de Beït Lahia.

LE BILAN HUMAIN GRIMPE

Selon le dernier rapport du ministère palestinien de la Santé, 17 martyrs et 69 blessés ont été recensés au cours des dernières 24 heures. Le nombre total de martyrs depuis le début de l'agression, le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 51 000, tandis que le nombre de blessés atteint 116 343.

Les équipes de secours peinent à accéder à de nombreuses victimes toujours coincées sous les débris, faute de moyens suffisants pour les évacuer. D'après les sources médicales, depuis le 18 mars, l'agression israélienne a fait 1 630 martyrs et 4 302 blessés supplémentaires. En parallèle des attaques sur les habitations, les bombardements israéliens s'acharnent sur les infrastructures vitales.

Des lignes d'eau ont été détruites, ainsi que des stations de dessalement et des puits, privant des centaines de milliers de civils d'accès à l'eau potable. Les réservoirs d'eau sont également visés, aggravant encore la crise humanitaire.

FAMINE, SIÈGE ET DÉSESPOIR

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a affirmé ce mardi que plus de 2,1 millions de Palestiniens sont piégés dans la bande de Ghaza, exposés aux bombardements et à la famine. Il a précisé qu'aucune aide humanitaire n'est entrée dans l'enclave depuis six semaines, les dernières réserves ayant été complètement épuisées.

De son côté, le directeur général du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Pierre Krähenbühl, a décrit la situation comme un véritable « enfer sur terre », évoquant la mort de membres du personnel humanitaire et les attaques ciblées contre leurs

locaux, notamment une attaque de chars le 24 mars. Il a appelé à une protection urgente des civils et des travailleurs humanitaires, déclarant « Il n'y a plus d'espoir. Les civils à Ghaza disent qu'ils préfèrent mourir avec leurs proches plutôt que de continuer à survivre sans avenir. » Sur le terrain, la résistance palestinienne continue d'affronter l'occupant. Ce mardi, les Brigades Al-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont revendiqué avoir fait exploser un engin de type « Thaqeb » contre un char israélien aux abords du stade Al-Montar, à l'est du quartier de Choujaïya, dans la ville de Ghaza. Cette action s'inscrit dans la reprise de la guerre d'extermination lancée par l'occupation israélienne depuis le 18 mars, après avoir rompu un accord d'échange d'otages et de cessez-le-feu négocié sous médiation qatarie et égyptienne, avec l'appui des États-Unis, et qui avait tenu 58 jours depuis le 19 janvier.

M. Seghilani

LES MALDIVES ET LE BANGLADESH La normalisation interdite avec Israël !

Alors que l'agression israélienne contre la bande de Ghaza continue de provoquer une indignation mondiale, plusieurs pays musulmans réaffirment leur solidarité indéfectible envers le peuple palestinien. Cette semaine, les Maldives et le Bangladesh ont annoncé des mesures concrètes en ce sens, traduisant leur rejet de toute forme de normalisation avec l'État occupant. Le président Mohamed Muizzu a officiellement ratifié, ce mardi, le troisième amendement à la loi sur l'immigration de la République des Maldives, interdisant aux détenteurs de passeports israéliens d'entrer sur le territoire national, a annoncé le bureau de la présidence dans un communiqué. L'amendement a été adopté par le Majlis du peuple le 15 avril, lors de sa 20^e séance de la première session parlementaire de l'année. Cette décision marque un durcissement clair de la position maldivienne envers l'État sioniste. Dans sa déclaration, la présidence des Maldives a réaffirmé le soutien indéfectible de la nation à la cause palestinienne et son engagement à promouvoir et protéger les droits du peuple palestinien sur la scène internationale. Elle a également dénoncé les violations du droit international commises par Israël et a promis de continuer à les combattre à travers diverses plateformes diplomatiques. Le président Muizzu, fidèle à sa ligne politique, a réitéré son soutien de principe à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, conforme aux aspirations légitimes du peuple palestinien.

LES BANGLADAIS INTERDITS DE VOYAGER EN ISRAËL

De son côté, le Bangladesh a pris une autre mesure symbolique mais significative : le retour de la mention "Valable pour tous les pays, sauf Israël" sur les passeports bangladais, a rapporté dimanche l'agence locale Bangladesh Sangbad Sangstha. Cette mention, longtemps imprimée sur les passeports du pays, avait été supprimée en 2021 durant les dernières années du mandat de l'ex-première ministre Sheikh Hasina. À l'époque, le gouvernement avait tenté de rassurer l'opinion publique en affirmant que la position du Bangladesh sur Israël n'avait pas changé. Mais cette suppression avait suscité des doutes et de vives critiques dans les milieux pro-palestiniens. Selon le haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, Nellima Afroz, les autorités ont émis une directive la semaine dernière demandant à l'office des passeports et de l'immigration de reprendre l'impression de cette mention restrictive. Le directeur général du département concerné a reçu l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour appliquer cette décision sans délai, selon The Daily Star. Ces annonces gouvernementales interviennent quelques jours après une manifestation géante à Dacca, où près de 100 000 personnes ont défilé dans les rues pour exprimer leur solidarité avec la bande de Ghaza. Les manifestants ont fermement condamné le génocide en cours perpétré par l'État d'occupation israélien, qui a déjà causé plus de 51 000 martyrs et plus de 116 000 blessés depuis le 7 octobre 2023, selon le ministère de la Santé de Ghaza.

M. S.

GÉNOCIDE CONTRE LES PALESTINIENS

Washington continue d'armer Israël

Les États-Unis ont approuvé une nouvelle livraison d'armes à Israël, comprenant plus de 20 000 fusils d'assaut M4, renforçant ainsi leur soutien militaire à l'État hébreu en pleine guerre génocidaire contre Ghaza. Cette décision, qui s'inscrit dans la continuité d'un appui inconditionnel, intervient alors que les massacres se poursuivent dans l'enclave assiégée et que les appels internationaux au cessez-le-feu se multiplient.

Mais cette livraison ne se limite pas aux armes légères. Selon le site israélien Ynet, l'armée de l'occupant sioniste s'apprête à recevoir plus de 13 000 munitions aériennes supplémentaires des États-Unis, incluant plus de 3 000 munitions destinées à l'aviation et plus de 10 000 autres bombes, afin de permettre ce qu'ils appellent un « assaut décisif » sur la bande de Ghaza.

Cette opération est en cours de planification au sein du commandement de la région sud de l'armée israélienne, selon les sources militaires israéliennes. Ces nouvelles fournitures viennent s'ajouter à des commandes précédentes de muni-

tions lourdes passées en 2024. À l'époque, l'administration Biden avait temporairement gelé la livraison d'une partie de ces munitions, face à une pression croissante de la société civile américaine.

Toutefois, cette suspension a été annulée ces dernières semaines par l'administration Trump, qui a repris la main sur la politique étrangère et militaire après son retour au pouvoir. En février 2025, les États-Unis avaient déjà autorisé un ensemble de ventes d'armes à Israël pour un montant total de 7,41 milliards de dollars, comprenant des bombes guidées, des systèmes de guidage, des missiles et d'autres équipements militaires. La Defense Security Cooperation Agency (DSCA), l'agence du Pentagone chargée des ventes d'armes à l'étranger, avait alors soumis l'accord au Congrès américain pour approbation.

Parmi les détails de cette livraison 2 166 missiles AGM-114 Hellfire, d'une valeur de 660 millions de dollars, 2 166 bombes guidées GBU-39, Environ 13 000 kits de guidage JDAM pour divers types de bombes, 17 475 détonateurs FMU-

152A/B, dans une autre transaction d'un montant de 6,75 milliards de dollars. Si les missiles Hellfire devraient être livrés à partir de 2028, le reste de ces munitions commencera à être acheminé dès cette année, selon les responsables militaires. Malgré l'ampleur de la catastrophe humanitaire à Ghaza, où plus de 100 000 Palestiniens sont tombés en martyrs ou blessés depuis octobre 2023, les États-Unis persistent à soutenir militairement un État accusé de crimes de guerre et de nettoyage ethnique.

Cette politique d'assistance militaire massive est perçue par de nombreux observateurs comme une complicité directe dans la poursuite du massacre. Les organisations de défense des droits humains dénoncent une escalade alarmante de la violence, alors que les munitions livrées sont largement utilisées contre des civils, des infrastructures médicales et des camps de réfugiés. La nouvelle vague d'armements ne fait qu'encourager Israël à intensifier ses frappes, au mépris du droit international humanitaire.

M. S.

DES SOLDATS DE L'UNITÉ « CYBER » DÉNONCENT NETANYAHU

Graves divisions dans les rangs sionistes

Le fossé se creuse au sein des institutions sécuritaires israéliennes : d'anciens membres des unités de cyberattaque, aujourd'hui réservistes au sein de l'armée d'occupation, du Shin Bet et du Mossad, ont adressé une lettre cinglante contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, l'accusant de mettre en péril la sécurité nationale pour sa survie politique.



PH: DR

Dans cette lettre publiée par le site israélien i24news, les signataires, des officiers et soldats spécialisés dans le domaine du cyber, dénoncent ce qu'ils appellent « les innombrables crimes » de Netanyahu, et concluent qu'il représente « un danger pour les prisonniers retenus à Ghaza et pour la sécurité d'Israël ». Contrairement à d'autres lettres récemment rédigées par des soldats de réserve, qui se limitaient à appeler à la libération des prisonniers en échange

d'un cessez-le-feu, celle-ci adopte un ton plus incisif. Les auteurs y accusent directement Netanyahu d'avoir relancé la guerre contre Ghaza uniquement pour conserver le pouvoir. Les auteurs de la lettre estiment que « la poursuite des combats met en danger la vie des captifs encore vivants à Ghaza », et appellent à « tout faire pour garantir leur sécurité et obtenir leur libération ». Ils vont plus loin en établissant un lien entre cette guerre prolongée et les enquêtes judiciaires visant Netanyahu. Selon eux, le Premier ministre « attise la haine

contre les institutions judiciaires, met en danger la sécurité de leurs dirigeants, et tente de faire échouer l'enquête concernant les fonds en provenance du Qatar – l'affaire sécuritaire la plus grave de l'histoire d'Israël », peut-on lire dans la lettre. Les signataires réclament l'arrêt immédiat des hostilités, la libération des captifs et la démission de Netanyahu. Ils appellent également à la dissolution de la Knesset et à l'organisation de nouvelles élections. La lettre ne se limite pas à la critique de la gestion de la guerre. Les signataires exigent égale-

ment, l'intégration des juifs ultra-orthodoxes (« haredim ») dans le service militaire. L'arrêt du processus de réforme judiciaire controversé. La création d'une commission d'enquête officielle pour analyser les défaillances sécuritaires du 7 octobre 2023, date de l'opération du déluge de la liberté menée par la résistance palestinienne. Cette initiative ne reste pas isolée. D'anciens membres des unités spéciales du renseignement militaire israélien ont, à leur tour, publié une lettre similaire. Ces prises de position soulignent une fracture grandissante au sein de l'appareil sécuritaire de l'occupant, entre ceux qui appellent à la fin de la guerre et ceux qui veulent sa poursuite à tout prix. Récemment, des milliers de soldats de réserve, mais aussi des universitaires, ont signé des appels similaires réclamant la libération des prisonniers et une trêve avec Ghaza. Ces divisions internes s'ajoutent aux tensions sociales et politiques croissantes dans l'entité sioniste, où la gestion de la guerre, les pertes humaines et les coûts économiques suscitent de plus en plus d'opposition.

M. Seghilani

SOUS PRÉTEXTE DE LA PÂQUE JUIVE

Plus de 700 colons envahissent la mosquée Al-Aqsa

En ce troisième jour de la « Pâque juive », les violations des lieux saints musulmans s'intensifient dans les territoires occupés. Plus de 700 colons israéliens ont envahi hier la mosquée Al-Aqsa, sous la protection renforcée de la police de l'occupation, tandis que des milliers d'autres se sont rassemblés sur l'esplanade du mur Al-Bouraq pour y accomplir des rituels religieux, notamment la cérémonie dite de « bénédiction des prêtres ».

Ces incursions s'inscrivent dans le cadre d'une campagne régulière menée par les colons à l'occasion des fêtes juives, et ce, avec la complicité active des forces d'occupation qui assurent la sécurité des intrus, tout en imposant de sévères restrictions aux Palestiniens. Ces violations devraient se poursuivre jusqu'à jeudi prochain. Alors que les colons entrent en toute liberté dans la mosquée Al-Aqsa, les fidèles palestiniens sont eux confrontés à des restrictions draconiennes. La police israélienne empêche

l'accès à de nombreux fidèles, et en expulse certains en vertu de décisions d'interdiction pouvant durer plusieurs mois.

LE SANCTUAIRE D'EL-KHALIL FERMÉ

En parallèle, l'occupation israélienne a fermé ce mardi l'ensemble du sanctuaire d'ElKhalil – le noble Haram Ibrahim – aux fidèles musulmans, sous prétexte des célébrations de la Pâque juive. Le site a été exclusivement ouvert aux colons pendant deux jours. Jamal Abou Aram, directeur des Waqfs à ElKhalil, a indiqué que les forces d'occupation avaient interdit l'accès au sanctuaire dès la nuit précédente, et jusqu'à mercredi soir.

Cette mesure empêche les Palestiniens de prier dans un lieu sacré qui leur est pourtant destiné. Chaque année, l'occupation ferme le Haram Ibrahim pendant une dizaine de jours au total, à l'occasion des fêtes juives, dans le cadre d'un processus continu de division temporelle et spatiale du lieu

entre Palestiniens et colons, au mépris du droit à la liberté de culte. Ces violations répétées de la mosquée Al-Aqsa et du sanctuaire d'El-Khalil s'ajoutent à un climat déjà tendu dans les territoires palestiniens occupés. Elles sont perçues comme des provocations délibérées, visant à imposer une souveraineté israélienne sur les lieux saints musulmans et à en modifier le statut historique. La poursuite de ces incursions, orchestrées sous prétexte religieux, renforce les craintes d'un embrasement régional, alors que la résistance palestinienne et plusieurs acteurs internationaux dénoncent l'impunité avec laquelle Israël agit dans les lieux sacrés islamiques. La communauté internationale reste largement silencieuse face à ces agressions récurrentes, qui participent à la politique de judaïsation de la ville d'AlQods occupée et à la marginalisation des droits fondamentaux des Palestiniens.

M. S.

SUD DU LIBAN

Un martyr et plusieurs blessés, dont un enfant, dans une attaque de drone israélien à Aytaroun

Un nouveau crime sioniste a été commis ce lundi dans le sud du Liban, où une frappe menée par un drone israélien a visé une voiture civile dans la localité d'Aytaroun, située dans le district de Bint Jbeil. Le bombardement a entraîné la mort d'un citoyen libanais et fait trois blessés, parmi lesquels figure un enfant. Selon les informations fournies par le ministère de la Santé libanais, l'attaque a ciblé une voiture de

type "Rapid" de couleur rouge. La frappe, qui a eu lieu en plein jour, a provoqué d'importants dégâts matériels et semé la panique parmi les habitants de la localité frontalière. L'Agence nationale d'information du Liban a précisé que le bombardement israélien a été effectué à l'aide de trois missiles guidés tirés depuis un drone. Quelques heures avant cette attaque, les forces de l'occupation israélienne avaient également

ouvert le feu à l'arme automatique en direction du quartier Est de la ville voisine de Meïss El-Jabal, toujours selon la même source. Ces attaques s'inscrivent dans une série continue de violations de la trêve imposée entre le Liban et l'occupant israélien. Depuis plusieurs mois, le sud du Liban, ainsi que certaines zones du Bekaâ et de la banlieue sud de Beyrouth, sont régulièrement ciblés par des frappes et des tirs israéliens, en

dépôt des appels internationaux à la désescalade. Par ailleurs, l'occupation maintient toujours sa présence militaire illégale sur cinq points disputés à la frontière sud du Liban, ce qui alimente davantage les tensions. Dans ce contexte, le député Hassan Fadlallah, membre du bloc parlementaire de la fidélité à la résistance, a rappelé, il y a quelques jours, que la priorité nationale devait être la fin des violations israéliennes. « Mettre un

terme à la profanation du territoire libanais par l'ennemi sioniste est une urgence, et cela doit figurer en tête de l'ordre du jour du gouvernement », a-t-il affirmé dans une déclaration publique. Alors que les agressions israéliennes se multiplient, la population du Sud continue de faire preuve de résilience et de solidarité, malgré le lourd tribut humain et matériel qu'elle paie quotidiennement.

M. S.

YÉMEN 15 frappes américaines sur Ma'rib et bombardement de l'île de Kamaran

Les frappes américaines contre le Yémen se poursuivent avec une intensité croissante. Ce lundi, le correspondant d'Al Mayadeen a rapporté que 15 frappes aériennes menées par des avions de guerre américains ont visé les districts de Raghwan et Madghal, situés dans le gouvernorat de Ma'rib, au nord-est du pays. Dans le même temps, l'île de Kamaran, située au large de la côte ouest du Yémen en mer Rouge, a également été bombardée.

Ces attaques s'inscrivent dans une campagne militaire américaine de grande ampleur contre plusieurs régions du Yémen, déclenchée après la reprise des opérations de la résistance yéménite contre les intérêts américains et israéliens dans la région, notamment en mer Rouge. Cette offensive de Washington est une réponse directe au soutien affiché par les Houthis à la cause palestinienne, dans le contexte de l'agression israélienne continue contre la bande de Ghaza. La veille au soir, des avions américains ont bombardé l'usine de céramique Al-Sawari, à l'ouest de la capitale Sanâa, faisant 32 victimes entre martyrs et blessés, selon un communiqué publié par le ministère de la Santé yéménite. Dans un bilan actualisé, diffusé mardi par le site officiel "26 Septembre", organe du ministère de la Défense de l'administration de Sanâa, 26 frappes américaines ont été enregistrées au cours des dernières heures. Les attaques ont visé trois gouvernorats différents : deux frappes ont touché le district d'Al-Abdya dans la province de Ma'rib (centre), trois autres ont visé les zones d'Al-Jahf et Al-Qadeer, à la périphérie du district d'Al-Hazm, dans la province de Al-Jawf (nord). L'île de Kamaran, dans la province de Al-Hodeïda, a également été la cible de six frappes. Les autorités locales n'ont pas encore communiqué de bilan détaillé sur les pertes humaines ou les dégâts matériels causés par ces nouvelles attaques, tandis que Washington n'a fait aucune déclaration concernant ces opérations militaires. Depuis le 15 mars dernier, des centaines de frappes aériennes américaines ont été recensées à travers le territoire yéménite. D'après les statistiques diffusées par les autorités de Sanâa, 123 civils ont été tués et au moins 247 blessés, principalement des femmes et des enfants. Ces chiffres ne tiennent pas compte des pertes enregistrées dans les rangs des combattants.

Cette escalade militaire intervient après les instructions du président américain Donald Trump, qui aurait ordonné une offensive majeure contre la résistance yéménite, allant jusqu'à menacer de l'éradiquer complètement. Toutefois, les forces yéménites ont maintenu leur position de résistance, poursuivant les frappes contre des cibles israéliennes, y compris des navires en mer Rouge, en réponse au génocide perpétré par Israël dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

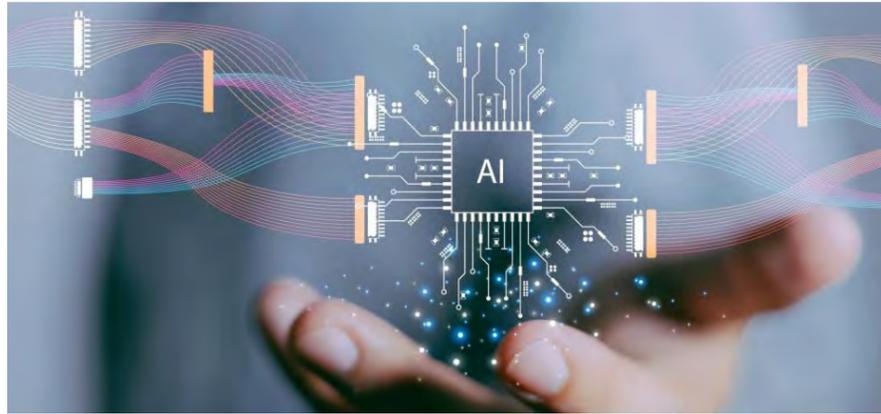
M. S.

CHLEF. FORUM INTERNATIONAL SUR L'IA

Appels à investir et créer des start-up dans le domaine

Les participants à un Forum international sur l'Intelligence artificielle (IA) organisé, lundi, à l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef, ont souligné la nécessité d'investir et de créer des start-up dans ce domaine pour mieux le maîtriser.

Lors de cet événement académique, qui a vu la participation de professeurs et de chercheurs de différentes universités du pays et des experts issus d'universités étrangères, les participants ont souligné la nécessité d'orienter les investissements et la création de start-ups vers le domaine de l'intelligence artificielle, notamment à la lumière de l'existence d'un potentiel humain nécessitant désormais de passer du stade de formation à celui de la création d'institutions dans ce domaine. Dans ce contexte, le doyen de la Faculté des Sciences exactes de l'Université de Blida, Ahmed Louzani, a expliqué que l'intérêt pour le domaine de l'intelligence artificielle et son développement découle d'un "véritable accompagnement" pour les opérateurs économiques et les industriels et l'orientation de leurs investissements vers ce domaine, notamment au vu des compétences et des res-



sources humaines mises à disposition par l'Université algérienne. L'intervenant a ajouté que de tels forums internationaux sont une opportunité pour les étudiants d'échanger des idées, présenter leurs projets et d'interagir avec des experts et des professeurs de haut niveau, et donnent la possibilité de coopérer et de créer des start-ups soucieuses de développer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans tous les domaines. Le forum qui se poursuivra mardi, proposera des sessions, en présentiel et à distance, couvrant des sujets liés à l'intelligence artificielle et ses applications, le cloud et le big data (méga-données), les systèmes d'information et

les réseaux informatiques, selon le président du forum, le professeur Arridj Mohammed. Ils prennent part à cet événement (à distance) notamment le professeur Hafid Haffaf, de l'Université d'Oran et les professeurs Mohamed Waali de l'Université américaine et Riad Mokaddem de l'Université de Toulouse, selon la même source. Une exposition de mini-projets en intelligence artificielle a été organisée au grand bonheur des étudiants participants qui y voient une opportunité de faire connaître leurs projets et d'interagir avec des experts et des chercheurs de haut niveau pour développer leurs idées et les mettre en œuvre dans le futur.

GUELMA. RESSOURCES HYDRIQUES

5 millions de m3 d'eaux épurées orientés vers l'irrigation agricole

Un volume de 5 millions de m3 d'eaux usées traitées sera orienté, annuellement dans la wilaya de Guelma, vers l'irrigation agricole après l'achèvement du projet en cours portant réhabilitation et modernisation de la station d'épuration de la commune du chef-lieu, a affirmé, dimanche, le wali, Houria Aggoun. Cet "important volume" d'eau épurée à réutiliser pour l'irrigation agricole sera filtré et traité grâce au projet sus-indiqué qui comprend une unité de traitement tertiaire des eaux et un laboratoire d'analyses microbiologiques, a précisé la cheffe de l'exécutif local dans une déclaration à l'APS. Elle a ajouté que les eaux

traitées seront utilisées pour renforcer l'irrigation agricole dans plusieurs unités agricoles productives (anciennement fermes pilotes) parmi lesquelles les unités Richi Abdelmadjid, dans la commune de Belkheir, Felfouli Tahar et Haouati Hocine (commune de Guelma) et, dans une seconde phase, le périmètre "Guelma-

Boucheouf". Mme Aggoun a également fait savoir, dans le même contexte, qu'une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera construite dans la commune d'Oued Zenati, le projet ayant été accordé par le ministère de l'Hydraulique, ce qui permettra d'augmenter le volume des eaux traitées dans la wilaya de Guelma.

TIMIMOUN. SONATRACH

Une aide financière à 15 associations et clubs sportifs

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a octroyé une aide financière à 15 associations et clubs sportifs de la wilaya de Timimoun, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. L'action s'est déroulée lors d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya, en présence du chef de l'exécutif local, Souna Benamar, du représentant du Président directeur général de Sonatrach, Laamri Khiar, des représentants des associations et clubs concernés et des cadres de l'entreprise. Cette initiative dont ont bénéficié des associations et clubs évoluant dans diverses disciplines (football, handball et volleyball), illustre l'engagement de la Sonatrach en tant qu'entreprise citoyenne et son soutien au mouvement sportif, a souligné le directeur local de la jeunesse et des sports, Abdelhamid Mezri. Les représentants des bénéficiaires ont salué cette initiative, qui leur permettra de couvrir une partie des dépenses liées à la saison sportive en cours.

TINDOUF. SONELGAZ

Renforcement du réseau d'électrification en prévision de l'été prochain

Divers travaux portant renforcement du réseau électrique sont en cours d'exécution dans la wilaya de Tindouf, en prévision de la saison estivale 2025, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Visant une alimentation régulière et sans perturbations de la wilaya en énergie électrique, ces travaux consistent en la réalisation d'un nouveau réseau de 15 km de lignes électriques, ainsi que la mise en service

de deux (2) transformateurs de moyenne et basse tensions au niveau des cités Selagua et El-Moustakbel, à Tindouf, a détaillé le chargé de communication à la Sonelgaz-Tindouf, Mehdi Hamadina. L'opération vise à améliorer le service public, atténuer la surcharge sur le réseau électrique de la wilaya et assurer l'alimentation ininterrompue de l'électricité en période de forte consommation, notamment durant la période estivale, a-t-il ajouté. Aussi, les équipes techniques de

l'entreprise entreprennent une série d'actions d'intervention et de contrôle des sept (7) transformateurs principaux, l'entretien des 188 autres et d'un réseau électrique de moyenne tension de 47 km, et d'un autre de basse tension de 101 km. Des équipes techniques sont également mobilisées pour intervenir en H24 sur les réseaux électriques de la wilaya, pour parer aux éventuelles pannes sur les installations.

M'SILA. RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Plus de 3.200 foyers raccordés depuis le début de l'année

Pas moins de 3.250 foyers ont été raccordés depuis le début de cette année (2025) au réseau du gaz naturel dans la wilaya de M'sila, a indiqué, dimanche, le responsable de la communication de la direction de la distribution de Sonelgaz, Adel Neggaz. Les opérations concrétisées dans ce cadre se sont traduites par la mise en service du réseau de distribution de gaz naturel dans les communes de Hammam Dhalaâ, Bir Fodha, Oultem et Ouled Derradj, a-t-il précisé. Un investissement public de plus de 1,76 milliard de dinars a été consenti pour le raccordement au gaz, a encore indiqué M. Neggaz, affirmant des travaux portant sur le raccordement de 2.200 autres foyers au gaz naturel devraient être achevés "avant la fin de l'année en cours". Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par le groupe Sonelgaz en vue de raccorder à l'électricité et au gaz naturel les régions isolées, les localités agricoles, les zones industrielles et les zones d'activité, a conclu le même responsable.

BÉCHAR. CONFÉRENCE

INTERNATIONALE SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

Les participants visitent plusieurs ouvrages hydrauliques

Les participants à la conférence internationale sur l'eau et les changements environnementaux ont visité lundi les sources de la localité de Mazzer dans la région d'Igli (Béni-Abbès) et les ouvrages hydrauliques (digues et retenues) dans la même région, réalisés dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles. Cette visite des participants, des universitaires, des experts et des chercheurs en ressources hydriques, tant nationaux qu'étrangers (Allemagne, Arabie-Saoudite, Tunisie, Irak et Portugal), a permis aux visiteurs de constater de visu les impacts de l'assèchement de certains oueds et autres cours d'eau de la région, dont Oued-Saoura issu de la jonction entre Oued-Guir et Oued-Zoufana, après la réalisation par le Maroc de barrages sur le bassin versant du Guir, a indiqué Pr Touhami Merzougui, expert en eau et enseignant-chercheur à l'université de Bechar et coprésident du comité d'organisation de la conférence. L'assèchement ces dernières années d'Oued-Saoura a causé d'importants dommages à l'écosystème de la vallée de la Saoura et aux oasis et palmeraies environnantes, dont celle de Béni-Abbès qui s'étend sur plus de 40 hectares avec plus de 45.000 palmiers-dattiers, a-t-il ajouté. Les participants à la conférence ont aussi visité les différents ouvrages hydrauliques (digues de retenues) réalisés au titre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles, dont ceux d'Igli et de Taghit, ainsi que du développement agricole, dans le but de leur faire connaître les efforts déployés par l'Etat en matière de politique de gestion des ressources hydriques, a signalé M. Merzougui. Auparavant les participants ont visité le barrage de Djorf-Ettorba et ses différentes installations. Cet ouvrage hydraulique, unique en son genre dans le Sud-ouest du pays, a été réalisée en 1969 sur le lit de l'Oued Guir, sur un bassin versant de 22.000 km2, avec une capacité de retenue de 265 millions de M3. Il approvisionne en eau potables les habitants des communes d'Abadla, Bechar et Kenadza, et assure l'irrigation de la plaine agricole d'Abadla d'une superficie de 5.400 ha. Les travaux de cette conférence internationale seront clôturés lundi soir à Taghit par l'annonce des recommandations formulées par les participants dans les domaines de l'eau et des changements climatiques, ont fait savoir les organisateurs.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية ادرار
مديرية البيئة
قرار رقم 844 المؤرخ في 24 مارس 2025 يتضمن فتح
تحقيق عمومي حول موجز التأخير على البيئة لمشروع
انجاز حظيرة تربية الدواجن الواقعة بالمحيط الفلاحي
سطح عزري بلدية زاوية كتننة لفائدة السيدة صباحي
سهام.
باقتراح من السيد / مدير البيئة
يقرر
المادة الأولى: يشرع في فتح تحقيق عمومي حول مدى
التأثير على البيئة لمشروع انجاز تربية الدواجن الواقعة
بالمحيط الفلاحي سطح عزري بلدية زاوية كتننة لفائدة
السيدة صباحي سهام.
المادة 2: يعين السيد / صديقي محمد مهندس دولة رئيس
فرع التعمير والهندسة المعمارية والبناء مندوب محقق
ليتولى خلال مدة التحقيق لدراسة الوثائق المتعلقة
بالمشروع.
المادة 3: يكلف كل من السادة، الأمين العام للولاية، مدير
التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، قائد المجموعة
الإقليمية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، مديري
المصالح المعنية، رئيس دائرة زاوية كتننة، رئيس
المجلس الشعبي البلدي لبلدية زاوية كتننة كل فيما
يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة
القرارات الإدارية للولاية.

TIZI-OUZOU. COMMERCE

Plus de 7000 opérations de contrôle de qualité en mars

Pas moins de 7417 interventions de contrôle de qualité et de répression de la fraude ont été effectuées à Tizi-Ouzou durant le mois de mars dernier par les agents de la direction locale du commerce, selon un bilan communiqué lundi.



Ces opérations menées par les 76 brigades mises sur pied à cet effet, 40 pour le contrôle des activités commerciales et 36 autres pour la répression de la fraude et de la spéculation, ont donné lieu à l'enregistrement de 828 infractions, l'établissement de 813 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux. En matière de contrôle de qualité et de la répression de la fraude,

il a été effectué 3762 interventions qui ont donné lieu à 427 infractions, 416 procès-verbaux, 38 propositions de fermeture et à la saisie de 3,5 tonnes de produits non conformes d'une valeur de 144 millions DA. S'agissant du contrôle des activités commerciales, 3693 interventions ont été effectuées par les agents

de la direction du commerce qui ont enregistré 399 infractions et établi 397 procès-verbaux pour des infractions. Les infractions enregistrées en la matière se rapporte, entre autres, à l'absence ou l'expiration du registre de commerce, l'exercice d'une activité non autorisée ou l'absence de factures et le non affichage des

prix. Durant la même période, 25 marchés de proximité auxquels ont pris part 557 opérateurs économiques ont été organisés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou qui compte quelques 99.818 commerçants, personnes physiques ou morales, inscrites au fichier du registre de commerce, 25 marchés de gros et 35 de détails.

MÉDÉA. SANTÉ

Le secteur renforcé par de nouveaux établissements spécialisés

Le secteur de la santé de la wilaya de Médéa a bénéficié au cours des trois dernières années d'un nombre de projets dont la réalisation d'établissements hospitaliers spécialisés appelés à garantir une meilleure prise en charge de malades souffrants de diverses pathologies, a-t-on appris dimanche auprès de la santé et de la population (DSP). Le plan de renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa inclut la réalisation d'un centre anti-cancer (CAC), lancé en 2022 à Ouzera, à l'est de Médéa, et affichant actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 85%, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. Selon le DSP, la structure a été conçue pour abriter également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre destiné aux urgences médicales dans la perspective d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux. L'autre projet porte sur la construction d'un complexe médical mère et enfant, implanté au niveau du chef-lieu de la wilaya, et qui enregistre un taux d'exécution de 20%, a ajouté M. Hadj Sadok. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant qui s'étend sur une superficie de quatre hectares, est composé de blocs opératoires, de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé. D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, à la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe médical, a-t-il signalé. Le DSP a fait part, en outre, de l'inscription au profit du secteur de la santé d'un hôpital tête et cou

(ORL et Cervico Faciale), d'une capacité de 60 lits, et un établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie, situés tout deux dans la commune de Médéa. "Les deux projets sont en phase d'approbation des plans d'exécution et, une fois ceux-ci validés par les instances compétentes du ministère de la Santé, il sera procédé au lancement des travaux", a-t-il précisé. Aussi, deux hôpitaux, d'une capacité de 60 lits chacun, seront réalisés dans les

communes de Souagui, au sud-est, et Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, a-t-il indiqué, en faisant observer que l'étude de réalisation de ces deux projets "est en cours". Ce renfort d'établissements hospitaliers spécialisés permettra d'étoffer, d'une part, le parc sanitaire de la wilaya, et assurera, d'autre part, une prise en charge médicale adaptée pour les patients issus de la région ou d'ailleurs, a conclu M. Hadj Sadok.

AÏN-DEFLA. IRRIGATION D'APPOINT DES CÉRÉALES

4,7 millions m3 d'eau mobilisés

Une quantité de 4,7 millions de mètre cube d'eau a été mobilisée pour assurer l'irrigation d'appoint des céréales à partir de deux barrages dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des ressources en eau. Le volume d'eau en question sera mobilisé à partir des barrages "Derder" dans la commune de Tarik Ibn Ziad avec un apport de 1 millions m3 et du barrage "Ghrib" à Oued Chorfa avec une quantité de 3,7 millions m3, a indiqué à l'APS, le directeur des ressources en eau, Rabah Bekhtiar. Le même responsable a ajouté que cette ressource assurera l'irrigation des céréales se trouvant sur la plaine de Khemis Miliana, appelée aussi plaine du Haut-Chélif, dans le but de compenser le manque en pluviométrie enregistré cette année. Pour ce qui est des 3,7 millions m3 du barrage "Ghrib", M. Bekhtiar a fait savoir qu'un volume de 2,5 millions m3 est destiné à l'irrigation des céréales et 1,2 million m3 réservé pour les superficies du tournesol. Une quantité d'eau sera également lâchée pour irriguer les par-

celles de céréales situées aux bords des oueds, notamment au niveau de barrage de Derder, dont le lâcher a été commencé la semaine dernière, a-t-on souligné. La superficie céréalière irriguée jusqu'à la fin du mois de mars dernier était de près de 7.000 ha, selon les services agricoles qui tablent sur une superficie globale des céréales irriguée de 13.000 ha. Pas moins de 1.470 forages et de 1.790 puits ont été utilisés dans l'irrigation des différentes cultures à travers la wilaya durant la saison agricole 2023/2024, a-t-on souligné à la DSA. Pour rappel, une superficie de plus de 74.000 ha a été réservée la céréaliculture à Ain Defla durant la campagne 2024/2025, dont 56.000 ha de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine et 13.500 ha réservés pour l'orge, a-t-on souligné. Quant à la culture du tournesol dans la wilaya, une superficie de 992 ha lui a été réservée, dont une superficie de 410 ha relevant des unités agricoles de production (UAP) du secteur public, note la même source.

MASCARA. POMMES DE TERRE

Début du déstockage de plus de 1.700 qx

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a entamé le déstockage et la distribution de 1.727 quintaux (qx) de pommes de terre, en vue de leur commercialisation, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. Selon la même source, cette quantité, prélevée à partir d'une unité frigorifique de stockage de produits agricoles située dans la commune de Sidi Kada, relevant de l'Entreprise algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), est en cours de commercialisation dans les marchés de gros de fruits et légumes de l'ouest du pays, au prix de 65 DA le kilogramme. "L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national du Système de régulation des produits de large consommation "Syrpalac", mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à assurer la disponibilité de la pomme de terre sur les marchés nationaux, ainsi qu'à réguler ses prix", a fait savoir la même source. La DSA prévoit également d'entamer, dans les prochains jours, le déstockage d'une quantité restante de plus de 5.400 qx de pommes de terre, entreposés dans deux autres unités frigorifiques relevant de la même entreprise publique. Ces quantités seront écoulées dans les marchés de gros des wilayas voisines, notamment Oran, Sidi Bel Abbès et Relizane, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la même source a fait savoir que la plantation de la pomme de terre de saison a débuté, récemment, sur une superficie globale estimée à 5.540 hectares, avec une récolte prévue durant le mois de juin prochain.

SAÏDA. COMMUNE DE SIDI AMAR

Attribution de 170 décisions d'aide à l'habitat rural

Un total de 170 décisions d'attribution d'aides financières à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires, dans la commune de Sidi Amar (wilaya de Saïda), a révélé dimanche le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette localité, Miloud Meglati. M. Meglati a indiqué, à l'APS, que la distribution des 170 décisions s'est déroulée très récemment au siège de la commune, au profit des habitants de différents villages, afin de leur permettre de réaliser leurs habitations rurales. Chaque bénéficiaire reçoit, au titre de cette décision, une aide financière de 700.000 dinars, allouée par l'Etat dans le cadre du programme de l'habitat rural, selon la même source. Par ailleurs, en janvier dernier, 89 décisions d'aide à l'habitat rural ont été distribuées dans la même commune, et leurs bénéficiaires ont déjà entamé la construction de leurs habitations, a rappelé M. Meglati. Il a également signalé que la commune de Sidi Amar a bénéficié, pour l'année en cours, d'un quota de 500 aides financières pour l'habitat rural, en cours de distribution à leurs bénéficiaires. A noter que les services de la daïra de Sidi Boubekeur, dont dépend la commune de Sidi Amar, ont recensé la distribution de 162 décisions d'aide à l'habitat rural en janvier dernier, dans les communes d'Ouled Khalid et de Sidi Boubekeur. Par ailleurs, la wilaya de Saïda a récemment bénéficié d'un nouveau quota de 2.000 aides financières à l'habitat rural, réparties entre les daïras de Ain El Hadjar, Ouled Brahim, El Hassasna, Youb et Sidi Boubekeur. La direction du Logement de la wilaya de Saïda recense un programme comprenant 40.023 habitations rurales, dont 30.394 ont été réalisés, 1.386 sont en cours de réalisation et 8.243 sont en phase de lancement.

**S
T
R
O
P
S**

POUR SA PREMIÈRE SAISON EN EUROPE

Yacine Titraoui affole les statistiques

Le jeune Yacine Titraoui est en train de réussir, des plus belles manières, ses débuts dans le monde de professionnalisme. En atteste ses statistiques avec son club belge de Charleroi qu'il a rejoint l'été dernier en provenance du Paradou AC.

En effet, les prestations du joueur de 21 ans cette saison lui permettent de frapper aux portes de la sélection nationale d'Algérie en vue des prochaines échéances, et ce, eu égard à ses statistiques rapportées par le site spécialisé "DataMB", sur la plateforme X. Titraoui est présenté comme le seul milieu de terrain au monde ayant atteint un taux de réussite de 80 % ou plus dans toutes les missions propres à son poste, ce qui prouve qu'il ne se contente pas d'un rôle classique au milieu de terrain. Il se distingue par sa capacité à casser les lignes, accélérer le rythme du jeu et couvrir les zones défensives. Une performance impressionnante qui explique pourquoi de nombreux clubs européens s'intéressent à lui – et ce n'est clairement pas le fruit du hasard.

Dans le détail des statistiques impressionnantes réalisées par Titraoui cette sai-



Phs : DR

son en championnat belge, toujours selon la même source :

94 % de réussite dans les interventions défensives, 93 % dans les passes vers l'avant, 86 % en construction de jeu, 85 % de réussite dans les longues passes vers ses coéquipiers, et 83 % en conduite de balle vers la zone adverse. Ces performances notables interviennent au moment où des informations recueillies auprès d'une source proche du staff technique de l'équipe nationale algérienne indiquent que Titraoui a de très grandes chances d'être convoqué pour le prochain rassemblement des Verts en juin, au cours duquel deux matchs amicaux sont prévus

: le premier face à une sélection africaine encore non identifiée, et le second contre la Suède à Stockholm. Ces deux rencontres permettront au sélectionneur Vladimir Petkovic de tester de nouveaux éléments, notamment un milieu de terrain pouvant remplacer Ahmed Kendouci, qui vient de contracter une grave blessure devant l'éloigner des terrains pour une longue période.

La même source a ajouté que l'entraîneur Vladimir Petkovic est très impressionné par le niveau de jeu de l'enfant de M'sila cette saison, malgré son jeune âge et sa récente arrivée en Europe.

Hakim S.

IL EST FORTEMENT PRÉSENTI À STUTTGART CET ÉTÉ

Maza, huitième parmi les milieux de terrain de moins de 20 ans les plus chers

Le Centre International d'Étude du Sport (CIES) a publié un rapport dans lequel il révèle les valeurs marchandes des joueurs du football, parmi lesquels figure l'Algérien Brahim Maza, sociétaire du Hertha Berlin en Allemagne.

L'étude s'est basée sur de nombreux critères, notamment l'âge et les performances actuelles. En tête du classement figure le Norvégien Erling Haaland, attaquant de Manchester City, avec une valeur marchande estimée à 221 millions d'euros, soit 20 millions d'euros de plus que sa valeur actuelle selon le site spécialisé "Transfermarkt".

Haaland devance l'Anglais Jude Bellingham, star du Real Madrid, dont la valeur marketing estimée est de 211 millions d'euros, tandis que l'Espagnol Lamine Yamal, joueur du FC Barcelone, occupe la troisième place avec une valeur fixée à 161 millions d'euros.

Le CIES a publié une évaluation spéciale des milieux de terrain de moins de 20 ans, dans laquelle l'international algérien Ibrahim Maza s'est



classé huitième avec une valeur de transfert estimée à 15,6 millions d'euros — soit 3,6 millions d'euros de plus que celle fixée par "Transfermarkt", spécialisé dans l'évaluation et la mise à jour des valeurs des joueurs.

En plus de ses cinq buts inscrits et de ses trois passes décisives en deuxième division allemande, Maza a confirmé qu'il est un pilier incontournable dans l'échiquier de son entraîneur en ayant été titulaire dans 29 matchs sur 29 pos-

sibles cette saison, avec une moyenne de 81 minutes jouées par match. Cela a prouvé à tous les clubs intéressés qu'il s'agit d'un joueur offrant une grande régularité et stabilité dans ses performances.

Grâce à son excellent niveau cette saison, l'étoile montante algérienne est devenue une cible pour de nombreux clubs allemands et étrangers. Le club de Stuttgart, en particulier, a récemment tenu une réunion avec son entraîneur Sebastian Hoeneb afin d'étudier la possibilité de recruter le milieu offensif de 19 ans et de présenter une offre officielle au club de la capitale, afin d'éviter qu'il soit chipé par un autre club intéressé, en Allemagne ou ailleurs.

Florian Plettenberg, journaliste bien connu du réseau "Sky Sports", a affirmé que l'Algérien dispose d'une clause libératoire dite "flexible", estimée entre 15 et 20 millions d'euros. Cette estimation correspond à celle du CIES dans son rapport, ce qui indique qu'un transfert du joueur pourrait être conclu dans cette fourchette de prix lors du prochain mercato estival.

H. S.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

Trois arbitres algériens retenus par la FIFA

Trois arbitres algériens ont été sélectionnés par la Fédération internationale de football (Fifa) pour officier lors de la Coupe du monde des clubs 2025 prévue aux Etats Unis du 14 juin au 13 juillet. Les trois arbitres algériens sont : le directeur de jeu Mustapha Ghorbal et les arbitres assistants, Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni. En prévision du mondial des clubs 2025, la Fifa a organisé plusieurs séminaires. Celui pour l'Afrique s'est tenu du 2 au 4 février dernier à Dubaï. Un autre a été organisé pour les arbitres européens du 31 mars au 4 avril en cours au siège de la Fifa à Zurich, et un troisième pour les arbitres de la Conmebol (Amérique du Sud) et de la Concacaf (Amérique Centrale et Caraïbes) a eu lieu à Buenos Aires du 24 au 28 février dernier. Les arbitres de la Coupe du monde des clubs seront équipés de caméras corporelles et appliqueront une nouvelle règle pour lutter contre le gain de temps des gardiens, a annoncé la Fifa.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE FOOTBALL SCOLAIRE 2025 (TIRAGE AU SORT)

La sélection algérienne fixée sur ses adversaires le 21 avril

La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15), connaîtra ses prochains adversaires à la 3e édition du championnat d'Afrique de football scolaire 2025, le lundi 21 avril, lors du tirage au sort à Accra (Ghana), a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), lundi sur son site officiel. "La CAF a confirmé la présence des légendes africaines Asamoah Gyan et Clémentine Touré en tant qu'assistants du tirage au sort prévue le lundi 21 avril à Accra. Ces deux personnalités auront la charge d'accompagner le tirage de cette troisième édition du plus grand tournoi scolaire continental organisé en Afrique", précise l'instance continentale. La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15), avait validé son billet pour cette 3e édition du championnat d'Afrique scolaire, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord, fin janvier 2025 à Oran. "La cérémonie verra également la participation d'autres figures de renom : Abedi Pelé et Adjoa Bayor (Ghana), Robert Kidiaba (RD Congo), ainsi qu'Amanda Dlamini (Afrique du Sud). Tous prendront part aux activités du tournoi en soutenant activement les jeunes équipes engagées tout au long de la compétition", ajoute la CAF. Huit (8) nations, dans les catégories U15 garçons et filles, se disputeront le sacre final, à l'occasion du tournoi prévu du 23 au 26 avril à Accra (Ghana). Vainqueur de la précédente édition chez les filles, l'Afrique du Sud remettra son titre en jeu, après sa victoire face au Maroc l'an passé en Tanzanie. Chez les garçons, la Tanzanie, titrée à domicile face à la Guinée, défendra également son trophée. Les vainqueurs des tournois masculin et féminin recevront chacun une dotation de 300.000 dollars, les finalistes 200.000 dollars, tandis que les médaillés de bronze se verront attribuer 150.000 dollars. Ces montants sont exclusivement destinés au financement de projets de développement dans les établissements scolaires.

Voici par ailleurs les équipes qualifiées pour la phase finale :

Garçons : Ghana (hôte), Algérie (UNAF), Côte d'Ivoire (UFOA B), RD Congo (UNIFFAC), Afrique du Sud (COSAFA), Sénégal (UFOA A), Tanzanie (tenant du titre), Ouganda (CECAFA).
Filles : Ghana (hôte), Bénin (UFOA B), RD Congo (UNIFFAC), Afrique du Sud (tenant du titre, COSAFA), Ouganda (CECAFA), Gambie (UFOA A), Malawi (COSAFA), Maroc (UNAF).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Le ministre des Sports renouvelle son soutien total au CSC

Le ministre des Sports, *Walid Sadi, a renouvelé son soutien total au CS Constantine, représentant de l'Algérie en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) lors d'une cérémonie organisée lundi soir à Constantine en l'honneur de l'équipe pour la motiver avant la demi-finale (aller) de cette compétition continentale, prévue le 20 avril au stade municipal de Berkane (Maroc).*

La Fédération algérienne de football (FAF) prendra en charge toutes les dispositions financières pour le déplacement du Club sportif de Constantine qu'il a appelé "Jeunesse d'Algérie", a annoncé le ministre lors d'un dîner officiel organisé par les autorités locales de la wilaya de Constantine. Il a également souligné



P.H.D.R.

"l'importance pour l'équipe de maintenir la même détermination à honorer les couleurs nationales et à porter haut le drapeau de l'Algérie dans les forums internationaux". A cette occasion, la wilaya et l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine ont également accordé une aide financière au représentant de l'Algérie pour l'encourager dans cette compétition continentale afin qu'il ramène un bon résultat et poursuive son chemin vers la finale. En clôture de la cérémonie, le ministre des Sports, le wali de Constantine et le PDG de l'ENTP ont été symboliquement honorés par le collectif du CSC dans une ambiance chaleureuse qui traduit la solidarité de la famille sportive et du public algérien autour du CS Constantine.

UN ARBITRE LIBYEN POUR LE MATCH ALLER

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre libyen Mutaz Ibrahim pour diriger la demi finale aller de la Coupe de la Confédé-

ration entre le RS Berkane et le CS Constantine, prévue le 20 avril au stade Municipal de Berkane (20h00 algériennes). Le directeur de jeu libyen sera assisté par le Tunisien Khalil Hassani et le Libyen Attia Issa Amsaad. Le quatrième arbitre El Mabrouk Mohamed (Libye).

La chambre de la VAR a été confiée à Maria Paquita Rivet (Maurice), assistée de Leticia Viana (Eswatini). La demi-finale retour aura lieu le dimanche 27 avril au stade Echahid Hamaloui de Constantine. Le CS Constantine avait validé son billet pour les demi-finale en éliminant aux tirs au but l'USM Alger (4-3), après une égalité parfaite lors de la double confrontation (aller : 1-1, retour : 1-1). Le RS Berkane a battu les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller :1-0, retour: 1-0). Le vainqueur de la double confrontation entre le CSC et le RSB affrontera en finale de la Coupe de la Confédération, le vainqueur de l'autre demi-finale entre les Tanzaniens de Simba SC et les Sud-Africains de Stellenbosch FC .

QUALIFICATIONS AU CHAN-2025 (BARRAGE RETOUR)

Algérie-Gambie le vendredi 9 mai à Annaba

Le match Algérie-Gambie, comptant pour le 2e et dernier tour (retour) des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, destiné aux joueurs locaux, se jouera le vendredi 9 mai prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), lundi . La première manche se jouera le samedi 3 mai, au stade de l'indépendance à Bakau (16h00, heure algérienne), précise la même source. En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Sous la houlette du sélectionneur national, Madjid Bougherra, la sélection A' a effectué son premier stage

préparatoire en mars dernier, à Annaba. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on. (APS)

LES "SCORPIONS" ENTAMENT UN STAGE À OLD YUNDUM

Par ailleurs, la sélection gambienne de football, A', composée de joueurs locaux, a entamé ce lundi un stage préparatoire à Old Yundum (Gambie), en vue de la double confrontation face

à l'Algérie, a indiqué la Fédération gambienne de football (GFF), lundi. "L'entraînement effectué ce lundi matin s'est déroulé au terrain de football Ousman Saho à Old Yundum, en présence de tous les joueurs retenus, sous la conduite du sélectionneur Alhagie Sarr", précise la même source. La Gambie a validé son ticket pour ce dernier tour qualificatif, en éliminant le Gabon aux tirs au but (5 à 3), après la fin des deux manches sur un score de parité (1-1). La GFF a souligné que la séance d'entraînement prévue mardi est annulée, "en raison des matchs des 1/32es de finales de la FF Cup qui débuteront demain. Cela tient au fait qu'une grande partie du groupe serait engagée dans leurs clubs respectifs."

ARBITRAGE

Poursuite du séminaire "MA FIFA jeunes talents" à Tipasa

Les travaux du séminaire "MA FIFA Jeunes Talents" destiné aux arbitres de moins de 26 ans, organisé par la Fédération algérienne de football (FAF) en collaboration avec la Fédération internationale de football association (FIFA), se poursuivent pour la deuxième journée consécutive

au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka dans la wilaya de Tipasa. La matinée de lundi a été consacrée aux cours théoriques, dispensés dans la salle de conférences du centre. Ces sessions ont été encadrées par des experts de la FIFA, Nkunito Athana-

se, Raphaël Evehe Divine et Nasreddine Cherfi, avec la participation de cadres de la direction nationale de l'arbitrage. Les 35 arbitres participants se sont rendus ensuite au stade Mustapha Tchaker de Blida pour des exercices sur le terrain, incluant l'analyse de situations de jeu réelles, suivies d'un

match d'application leur permettant de mettre en œuvre les connaissances acquises. Cette rencontre a été animée par de jeunes joueurs issus d'une académie de football locale. Pour rappel, ce séminaire se poursuivra jusqu'au jeudi 17 avril 2025, date prévue pour sa clôture.

LIGUE 2 AMATEUR

Le 14 mai prochain dernier délai aux clubs pour le remboursement des dettes

La Fédération algérienne de football (FAF), a fixé au 14 mai prochain, dernier délai aux clubs endettés de la Ligue 2 amateur de football, pour assainir leurs créances, "conformément à l'échéancier défini par l'instance fédérale", a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA), lundi dans un communiqué. "La FAF a adressé le 13 avril 2025, une correspondance aux Ligues dans laquelle elle les instruit à saisir les clubs au sujet de la troisième tranche des créances des clubs conformément à l'échéancier défini par la FAF dans la circulaire N.29 de septembre 2024", précise la même source. Dans ce document, la FAF a fixé au 23 avril 2025 l'affichage de la liste des clubs endettés sur le site internet de la LNFA, alors que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le 6 mai 2025. Une période supplémentaire fixée entre le 7 et 14 mai, sera "accordée aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue." Une réunion de la commission de discipline est prévue le 15 mai 2025 pour le traitement de ce dossier, la LNFA procédera ensuite aux défalcatons des points, selon le communiqué. "A ce sujet, la FAF demande aux ligues de ne valider aucun classement avant les décisions prises par la commission de discipline. Ces créances concernent les amendes arrêtées au 22 avril 2025, prononcées par la commission de discipline de la LNFA et/ou les dettes (3e tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF", conclut la LNFA.

Evidemment, tous les espoirs algériens sont placés sur Nemour qui, à

Avant d'entamer la phase la plus importante de la coupe du monde de gymnastique artistique au Caire, en Égypte, du 25 au 28 avril prochain, qui constitue une nouvelle étape prometteuse dans l'histoire de la discipline en Algérie, la sélection nationale emmenée par la prodigieuse Kaylia Nemour, disputera, à partir d'aujourd'hui, à Doha, au Qatar, et ce jusqu'au 19 avril la deuxième étape de l'épreuve.

L'étape qatarie servira de tremplin pour les gymnastes algériens dans le but de peaufiner leur préparation et de marquer des points précieux dans le circuit mondial.

Pour preuve, dès sa première sortie,

La sélection algérienne entame sa préparation

L'équipe nationale féminine U17 a entamé lundi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation face au Nigéria, comptant pour le troisième et dernier tour qualificatif à la Coupe du Monde 2025 de cette catégorie, indique un communi-

qué de la Fédération algérienne de football (FAF). "23 joueuses, sélectionnées par l'entraîneur national, Abdennour Mira, ont pris part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 26 avril", précise le communiqué (FAF). Lors de cette première journée, le staff technique s'est contenté d'une séance de récupération, qui a débuté à 17h30. Le match aller de la sélection nationale face au Nigéria aura lieu en déplacement les 18, 19 ou 20 avril 2025, tandis que la manche

retour se disputera en Algérie (25-27 avril). Pour rappel, la sélection algérienne s'est brillamment qualifiée au troisième et dernier tour des éliminatoires du mondial 2025 de la catégorie, en surclassant son homologue du Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Lors du match aller disputé la semaine dernière à Francistown, les jeunes footballeuses algériennes avaient perdu

(2-1). De son côté, l'équipe nigériane a largement dominé l'Afrique du Sud en s'imposant en déplacement (3-1) avant de confirmer sa supériorité lors de la manche retour (2-0). Les joueuses de Abdennour Mira auront une opportunité en or d'écrire une nouvelle page du football féminin algérien et de décrocher une qualification historique pour le Mondial U17 qui aura lieu en Afrique du 17 octobre au 8 novembre 2025.

ELIMINATOIRES MONDIAL FÉMININ (U17)

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U16

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les joueurs et joueuses des sélections algériennes de tennis sont fixés depuis lundi soir sur leurs adversaires au premier tour des Championnats d'Afrique des U16, actuellement en cours en Egypte, et ce, après avoir pris connaissance des résultats du tirage au sort effectué sur place par les organisateurs. Chez les garçons, Nacer Abdelmohaymen Ghoul et Yacine Meghari seront respectivement opposés au Tunisien Leith Bennaceur et l'Egyptien Yassin Abdelaziz Ahmed, au moment où leur compatriote Wacil Madani sera appelé à défier l'Egyptien Tarik Ismail. Dans le tableau des filles, Houda Benamar jouera contre l'Egyptienne Eltaweel Farieda, alors que sa compatriote Lydia Arezki affrontera la Togolaise Winner

Gakpo. Pour sa part, Nora Iachouren jouera contre la Togolaise Simone Jude Ayegnon Tolissa, alors que Kawther Abidet sera opposée à l'Egyptienne Malak Ismail Haytham. Pour rappel, les sélections nationales sont encadrées en Egypte par les entraîneurs Ahmed Dhia Dali Ali et Ryad Anseur. La compétition se déroule du 15 au 19 avril courant. Pour bien la préparer, les sélections nationales ont effectué un dernier stage bloqué au Centre fédéral d'entraînement de la FAT à Ben Aknoun (Alger) et qui s'est achevé lundi, soit juste avant le départ en Egypte. Avant d'entrer dans ce stage, tous les athlètes concernés ont été soumis à des contrôles médicaux au Centre national de médecine du Sport d'Alger (CNMS).

CYCLISME

Le Tour de Macomades 2025 ce week-end à Oum El Bouaghi

Le Tour Cycliste de Macomades 2025 se déroulera en deux étapes, les 18 et 19 avril courant à Oum El Bouaghi, a appris l'APS lundi auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAC). La première étape, prévue le vendredi 18 avril, se déroulera sur un circuit fermé dans la ville d'Oum El Bouaghi, alors que la deuxième étape, prévue le lendemain, consistera en une course en ligne, qui prendra son départ à Oum El Bouaghi pour s'achever à Meskiana, après être passée par Berriche, Aïn Beïda et Zorg. Macomades est l'ancienne appellation de la ville d'Oum El Bouaghi pendant l'époque romaine et elle est à l'origine du nom donné à cette compétition, organisée par la Ligue de la wilaya locale, sous l'égide de la fédération algérienne de la discipline. La première édition, disputée en 2023, avait drainé la participation de 47 cyclistes, représentant 20 wilayas. Elle s'était déroulée sous forme d'une course en ligne de 150 kilomètres, passée entre autres par les villes de Guelif, Touziline, Aïn Diss, Aïn Babouche, Ksar S'Bihi, Aïn Beïda et le barrage de Ouerkiss.

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE (2E ÉTAPE)

Cinq gymnastes algériens au rendez-vous de Doha

La championne olympique Kaylia Nemour.

seulement 18 ans, est considérée comme la star montante de la gymnastique artistique féminine mondiale. Pour preuve, dès sa première sortie,

elle a ébloui les observateurs par son talent et sa technique irréprochable. Son premier exploit avec la sélection nationale reste sa médaille d'ar-

gent historique aux barres asymétriques lors des Championnats du monde 2023, une performance inédite pour une athlète algérienne dans cette discipline. Cette médaille a non seulement marqué un tournant dans la gymnastique en Algérie, mais elle a également permis à Kaylia de décrocher sa qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024, où elle a porté les espoirs d'une nation tout entière, en remportant la première médaille d'or pour le pays, mais surtout en étant la première Africaine et Arabe à remporter l'or dans l'histoire des JO. Il faut dire qu'outre Kaylia, la sélection nationale compte dans ses rangs quelques autres jeunes athlètes qui méritent à leur tour toute l'attention au regard de leur potentiel intéressant qui leur permet d'envisager une carrière pleine. On peut citer dans ce registre Siham Hamidi, l'une des étoiles montantes de la gymnastique féminine, ainsi que 3 autres athlètes qui représenteront la gymnastique masculine lors du rendez-vous planétaire, à savoir Adam Koukaz, Youssef Semmanie et Ahmed Riad Alhouat.

Hakim S.

HANDBALL

Lakhdar Arrouche nommé à la tête de la sélection algérienne U20

Le technicien algérien Lakhdar Arrouche a été nommé à la tête de la sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U21), en prévision de sa participation à la 25e édition Championnat du monde 2025 de la catégorie (18-29 juin en Pologne), a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Au Mondial 2025, le Sept national a été versé dans la poule D aux côtés du Portugal, de la Croatie et Cuba. Le 25e Championnat du monde junior masculin de l'IHF se déroulera du 18 au 29 juin sur quatre sites - Plock, Sosnowiec, Katowice et Kielce (Pologne). Le tour préliminaire se jouera du 18 au 21 juin. Les deux meilleures équipes de chacun des huit groupes accéderont au tour principal, tandis que les autres équipes disputeront la Coupe du Président. Le tour principal et les groupes de la Coupe du Président se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale sont prévus le 26 juin à Katowice et Sosnowiec, tandis que les deux demi-finales se joueront le lendemain dans les deux villes. Pour rappel, la sélection algérienne (U21) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant le Maroc (23-20) en match de classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (29-25).

Le programme des rencontres du groupe D (heures algériennes) :
Mercredi 18 juin (11h45) à Sosnowiec : Portugal-Algérie
Vendredi 20 juin (14h00) à Sosnowiec : Algérie-Croatie
Samedi 21 juin (11h45) à Sosnowiec : Algérie-Cuba.

MANCHESTER UNITED

André Onana prépare déjà son départ

En pleine tempête après sa sortie médiatique sur l'OL et Nemanja Matic, puis son match raté face aux Gones, André Onana traverse une situation difficile à Manchester United, qui a déjà fixé son prix de départ. Mais il a déjà une option sous la main pour assurer ses arrières...

Dans le football, tout va très vite. André Onana (29 ans) en fait l'amère expérience. Portier titulaire de Manchester United, le Camerounais est en train de perdre très gros ces derniers jours. Il y a un peu plus d'une semaine, il n'a pas été bien inspiré lorsqu'il a donné une interview dans laquelle il a évoqué la nette supériorité des Red Devils sur l'OL, le prochain adversaire des Anglais en Ligue Europa. Sauf que ses déclarations ont été rapportées à Nemanja Matic, qui ne s'est pas privé pour l'allumer en conférence de presse, en disant qu'il est l'un des pires gardiens de l'histoire de Man U. Dans la foulée, l'ancien de l'Ajax et de l'Inter a assuré ne pas avoir voulu manquer de respect aux Gones, tout en envoyant une pique au Serbe.

En effet, il avait indiqué que lui a gagné des titres avec les Mancuniens contrairement à d'autres, c'est-à-dire Matic. Son attitude n'a pas été du goût des supporters lyonnais qui lui ont fait passer une sale soirée au Groupama Stadium jeudi dernier. Hué et insulté durant l'échauffement, il a reçu le même traitement à chaque fois qu'il a touché le ballon. Tout cela a dû jouer sur son moral et sur sa performance puisqu'il a été coupable sur les deux buts marqués par Thiago Almada et Rayan Cherki (2-2).



Soutenu publiquement par ses coéquipiers et Ruben Amorim, Onana n'a pas été épargné par les médias anglais qui l'ont achevé après sa piètre prestation à Lyon. Il a d'ailleurs été rebaptisé «Calamity Onana».

L'ARABIE SAOUDITE EST PRÊTE À L'ACCUEILLIR

Tout cela n'a pas été du goût d'Amorim, qui l'a écarté dimanche face à Newcastle. Altay Bayindir l'a remplacé sans convaincre (défaite 4-1). Dans le même temps, la presse britannique a dévoilé que MU était déjà en quête d'un nouveau gardien pour la saison prochaine. Ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour Onana, qui a pu compter hier sur le soutien du Syndicat National des joueurs camerounais (Synafoc). «Le Synafoc dénonce avec véhémence ces comportements et ces propos excessifs de la part d'individus mesquins qui se sont transformés en procureurs à gage. En délicatesse après de nombreuses blessures et des clashes incessants avec ses entraîneurs à Al-Hilal, Neymar avait décidé de quitter l'Arabie saoudite fin janvier pour rejoindre Santos, son club formateur. Dès son arrivée, l'enfant du club avait réussi à rassurer tout le monde sur son niveau de forme. Après quelques matches de rodage, l'ancien du PSG et du FC Barcelone a finalement réalisé un tournoi Paulista de qualité avec trois buts et deux passes décisives en sept matches.

Un rendement intéressant qui lui a permis de figurer dans la liste du rassemblement de

fil du pays qui porte haut les couleurs du Cameroun à l'étranger». Dans une situation plus que difficile, le portier de 29 ans, va retrouver sa place dans le onze jeudi soir à l'occasion du match retour face à l'OL, est en train de préparer la suite. En effet, The Sun assure ce mardi qu'Onana, qui est arrivé lundi tout sourire au centre d'entraînement de Carrington avec son agent, a déjà une option pour assurer ses arrières. Si son plan est de continuer l'an prochain avec les Red Devils, il sait qu'il n'a pas la main et que son club n'est pas satisfait de lui. Mais il a une option pour partir puisqu'il est toujours suivi par l'Arabie saoudite. Ce qui était déjà le cas lorsqu'il a quitté l'Inter. Cette porte est donc toujours entrouverte. Il reste à savoir si le gardien l'ouvrira ou la fermera cet été. La balle est dans le camp de Manchester United. De son côté, The Athletic révèle que le joueur, qui a été choqué de sa baisse de salaire l'été dernier, ne partira pas pour moins de 30 M€. Un prix jugé très élevé par les médias anglais et qui pourrait rebuter certains clubs et donc obliger MU à le garder. Affaire à suivre...

ATLÉTICO DE MADRID

Vers un mercato estival de folies

Alors que cette fin de saison s'annonce un peu maussade pour les Colchoneros, la direction prépare déjà un prochain mercato animé.

Il y a quelques semaines encore, l'Atlético de Madrid était positionné comme un sérieux candidat au titre en Liga, en Ligue des Champions et en Copa del Rey. Mais en quelques mauvais matches, tout s'est effondré pour l'équipe de Diego Simeone, éliminée face au Real Madrid en huitièmes de finale de Ligue des Champions, et ayant aussi pris la porte face au Barça en demies de Coupe du Roi. En Liga, les Colchoneros sont à 10 points du Barça au classement, avec un match de moins. Autant dire qu'à moins d'un sacre lors de ce nouveau Mondial des Clubs, ça sent la saison blanche...

Une situation décevante au vu des investissements réalisés l'été dernier, et l'arrivée de joueurs comme Robin Le Normand, Connor Gallagher, Alexander Sorloth ou Julian Alvarez, qui ont plus ou moins tous été performants. Cet été, il va y avoir une petite révolution, et certains joueurs comme Antoine Griezmann ou Angel Correa pourraient partir. Et chez les dirigeants, on veut en profiter pour recruter à fond...

DE NOUVELLES STARS EN ATTAQUE

Comme l'indiquent divers médias espagnols, le club de la capitale souhaite recruter à pratiquement tous les postes. En défense centrale déjà, avec Cuti Romero (Tottenham) comme objectif numéro 1, alors que l'avenir de Clément Lenglet, prêté par le Barça, est assez flou. Un latéral gauche est aussi attendu, avec Miguel Gutierrez (Girona) et Alvaro Carreras (Benfica) comme principaux joueurs visés. Un retour de Thomas Partey est aussi mentionné pour l'entrejeu, alors qu'au poste de milieu offensif, les Colchoneros souhaitent enrôler Alex Baena, la star de Villarreal, et l'opération serait même déjà bien avancée. Il viendrait remplacer, dans un registre un peu différent, remplacer Antoine Griezmann en cas de départ du Français. Pour la pointe de l'attaque, Viktor Gyökeres, le buteur du Sporting, est l'option numéro 1 des dirigeants, mais le Suédois risque d'être cher et la concurrence sera rude. Enfin, Relevo indique pour sa part que l'Atlético vient d'inscrire le nom de Guela Doué (Strasbourg) sur sa liste pour le poste d'arrière-droit. L'été va être chaud à Madrid...

SERIE A

Le Napoli se balade contre Empoli

Suite de la 32e journée de Serie A ce lundi soir. Le club d'Empoli se déplaçait en Campanie pour affronter le Napoli sur la pelouse du stade Diego Armando Maradona. Du côté des Partenopei, l'objectif était de faire le plein de points pour poursuivre sa bataille intense dans la course au titre aux côtés de l'Inter Milan. Les Azzurri voulaient marquer de précieux points pour tenter de s'éloigner de la zone rouge et ainsi essayer de verrouiller leur maintien dans l'élite italienne. Au cours de la première période, Scott McTominay a ouvert le score (18e).

En seconde période, Romelu Lukaku a doublé la mise (56e), avant que le milieu écossais ne mette l'équipe à l'abri (61e). Au classement, le Napoli reste à la 2ème position à trois points du leader milanais, tandis qu'Empoli est toujours en grand danger avec cette inquiétante 19ème place et devra donc continuer à réaliser une grosse fin de saison pour espérer empocher son maintien. Le weekend prochain, les Partenopei se déplaceront en banlieue milanaise pour défier Monza, alors que les Azzurri accueilleront Venise, lors de la 33e journée du championnat italien.

BRÉSIL

L'aventure de Neymar à Santos tourne déjà au cauchemar !

Retourné dans son club formateur cet été, Neymar connaît un début de saison chaotique avec Santos, qui a déjà décidé de licencier son entraîneur après trois journées de championnat...

Cela avait tout du conte de fées. En délicatesse après de nombreuses blessures et des clashes incessants avec ses entraîneurs à Al-Hilal, Neymar avait décidé de quitter l'Arabie saoudite fin janvier pour rejoindre Santos, son club formateur. Dès son arrivée, l'enfant du club avait réussi à rassurer tout le monde sur son niveau de forme. Après quelques matches de rodage, l'ancien du PSG et du FC Barcelone a finalement réalisé un tournoi Paulista de qualité avec trois buts et deux passes décisives en sept matches.

Un rendement intéressant qui lui a permis de figurer dans la liste du rassemblement de

mars avec le Brésil. Finalement touché aux ischio-jambiers, le meilleur buteur de l'histoire de la Seleção n'a pas pu prendre part aux matches de la sélection en mars. Un coup dur pour le natif de Mogi das Cruzes qui a également été éloigné pendant un mois. De retour il y a quelques jours, Neymar a fait son retour à l'occasion de la troisième journée du championnat de Brésil. Et malgré 45 minutes de qualité, la légende brésilienne de 33 ans n'a pas pu empêcher la défaite des siens sur la pelouse de Fluminense (1-0).

TITE ET DORIVAL JUNIOR REJETENT LA PROPOSITION DE SANTOS

Un nouveau revers qui a coûté cher à l'entraîneur Pedro Caixinha, débarqué ce lundi après deux défaites et un nul en trois journées de championnat. Sur les réseaux



sociaux, Neymar a tenu à rendre hommage à l'entraîneur portugais : «Monsieur, ce fut un grand plaisir de travailler avec vous. Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre vie. Merci pour tout.» Une catastrophe pour Santos, 18e au classement, qui s'est donc activé pour remplacer le tacticien de 54 ans. Dès lors, le club de Sao Paulo a recherché tous azimuts et

d'autres mauvaises nouvelles se sont enchaînées.

En effet, comme l'indique la presse brésilienne ce mardi, plusieurs noms ont très vite circulé pour prendre la suite sur le banc de Santos. Finalement, le SFC a dû essuyer de nombreux refus. Alors que Dorival Junior, fraîchement démis de ses fonctions à la tête du Brésil, et Tite, ancien sélectionneur de la Seleção, ont été cités, les médias d'outre-Atlantique expliquent que les deux entraîneurs ont décidé de refuser cette proposition. Luis Castro, ancien coach d'Al-Nassr, a également été sondé mais ce dernier ne souhaite pas reprendre les rênes de l'équipe de Neymar. Pour autant, Santos souhaiterait revenir à la charge pour le technicien portugais dans les prochains jours. Vous l'aurez compris, le retour de Neymar à Santos est plus compliqué que prévu...

GUERRE AU SOUDAN

L'UA appelle « à une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités »

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahamoud Ali Youssouf, a exprimé, sa profonde inquiétude face à l'escalade de la violence au Soudan, en particulier dans la région du Darfour où il a déploré la situation qui prévaut dans le pays, citant des rapports sur l'intensification des attaques des Forces de soutien rapide (FSR) à El-Fasher, y compris des attaques mortelles dans les camps de déplacés de Zamzam et d'Abu Shouk.



Ph: DR

« Ces attaques ont entraîné la mort de civils, y compris des enfants et des travailleurs humanitaires », a déclaré Youssouf, qualifiant ces violences de « violation grave du droit international humanitaire et des droits de l'homme ». Appelant à une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités, le président de la Commission de l'UA a exhorté les FSR à lever le blocus et à permettre un accès humanitaire sans entrave. L'Union africaine a rappelé les précédents communiqués du Conseil de paix et de sécurité, soulignant l'urgence d'une désescalade dans le conflit afin de protéger les civils et de restaurer la paix, et exhortant toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute action

susceptible d'exacerber les tensions. « Le bien-être du peuple soudanais doit rester la priorité absolue », a encore souligné l'UA, notant l'importance de créer un environnement pacifique pour la stabilité et le développement à long terme. En cours depuis le 15 avril 2023, le conflit au Soudan a fait, selon les Nations unies et les autorités locales, plus de 20 000 morts et forcé plus de 15 millions d'autres à se déplacer.

DE MILLIONS D'ENFANTS SOUDANAIS, TUÉS, MUTILÉS, DISPARUS, VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES..

Deux ans de conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), « ont brisé les vies de millions d'enfants » à travers le pays, a dénoncé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). « Deux années de

guerre et de déplacements ont brisé les vies de millions d'enfants à travers le Soudan », a déploré la patronne de l'agence onusienne Catherine Russell dans un communiqué. L'Unicef met en avant les graves violations des droits des enfants - notamment des enfants tués, mutilés, enlevés, recrutés de force, et victimes de violences sexuelles - qui « ont augmenté de 1.000% en deux ans » et se sont propagées à travers le pays. Le nombre d'enfants tués ou mutilés est par exemple passé de 150 cas vérifiés en 2022 à une estimation de 2.776 pour 2023 et 2024, selon des chiffres communiqués par l'Unicef. Les attaques contre les écoles et hôpitaux ont également augmenté, passant de 33 cas vérifiés en 2022 à 181 cas deux dernières années, selon la même source. D'autre part, le nombre d'enfants ayant

besoin d'aide humanitaire a doublé en deux ans, passant de 7,8 millions début 2023 à plus de 15 millions aujourd'hui, s'inquiète l'Unicef. « Le Soudan est la pire crise humanitaire dans le monde aujourd'hui, mais n'a pas l'attention du monde », a déploré Catherine Russell. « Nous ne pouvons pas abandonner les enfants du Soudan ». « Nous avons l'expertise et la volonté d'augmenter notre soutien mais nous avons besoin d'accès et de financements. Et plus que tout, les enfants du Soudan ont besoin que cet horrible conflit s'arrête », a-t-elle plaidé. Le Soudan est en proie à un conflit armé depuis deux ans qui oppose le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée, et son ancien adjoint Mohamed Hamdane Daglo, chef des FSR. Ce conflit a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé 13 millions d'habitants, déplacés ou réfugiés dans d'autres pays, selon l'ONU. La famine a également été officiellement déclarée dans au moins cinq lieux, dont le camp de déplacés de Zamzam au Darfour dont les FSR viennent de prendre le contrôle. Et avec l'arrivée de la saison des pluies et les risques d'inondations, la situation pourrait encore s'aggraver. Ainsi, 462.000 enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë sévère entre mai et octobre, a prévenu l'Unicef.

R.I

FACE AUX ACTIONS ET DÉCISION UNILATÉRALES

L'Afrique du Sud va intensifier ses efforts pour diversifier ses destinations d'exportation

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a déclaré que le gouvernement intensifierait ses efforts pour diversifier les destinations d'exportation des biens, produits et services du pays. Pour rappel, plus tôt ce mois-ci, le président américain, Donald Trump, a annoncé une série de droits de douane drastiques sur des dizaines de partenaires commerciaux, dont un droit de 31 % sur les importations en provenance d'Afrique du Sud. Il a toutefois suspendu ces droits de douane sur la plupart des pays pendant 90 jours. Dans sa lettre d'information hebdomadaire, Ramaphosa a déclaré que le commerce entre les nations est un élément essentiel du progrès économique. « Les économies en développement comme la nôtre sont vulnérables à la volatilité du commerce international. C'est particulièrement vrai face aux actions unilatérales et aux mesures coercitives qui compromettent les accords multilatéraux et le système commercial mondial fondé sur des règles », a-t-il déclaré. Alors que l'Afrique du Sud travaille de différentes manières pour

rendre ses industries nationales plus résilientes, Ramaphosa a noté que le pays intensifie également ses efforts pour diversifier les destinations des biens, produits et services sud-africains. Selon Ramaphosa, l'Afrique du Sud approfondit ses relations avec les pays et les régions avec lesquels elle a conclu des accords commerciaux régionaux et bilatéraux, notamment l'Union douanière

d'Afrique australe, la zone de libre-échange de la Communauté de développement de l'Afrique australe et la zone de libre-échange continentale africaine. L'Afrique du Sud continuera de plaider en faveur de conditions de concurrence équitables dans le commerce mondial, a déclaré Ramaphosa. « Le commerce doit rester libre, prévisible et régi par un système fondé sur des règles. Cela est

particulièrement crucial pour les économies en développement, dont beaucoup restent enfermées dans le bas de la chaîne de valeur mondiale », a-t-il souligné. « Notre objectif ultime est d'obtenir des conditions commerciales favorables qui favoriseraient notre intérêt national, stimulent une croissance inclusive et créent des emplois pour le peuple sud-africain », a-t-il ajouté.

R.I

IL SUCCÈDE AU PRÉSIDENT ANGOLAIS JOAO LOURENÇO

Le président togolais nouveau médiateur de l'UA dans le conflit en RDC

Le président togolais Faure Gnassingbé a accepté d'être le nouveau médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé le gouvernement togolais. M. Gnassingbé succédera ainsi au chef de l'État angolais Joao Lourenço, qui a renoncé le mois dernier à ce rôle qu'il occupait depuis 2022, pour se concentrer sur sa mission comme président en exercice de l'UA. Une guerre oppose depuis plusieurs années l'armée congolaise au groupe rebelle M23 qui a notamment conquis ces derniers mois les deux grandes villes de Goma et Bukavu dans l'est congolais à la faveur d'une offensive éclair. Dimanche, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey,

a partagé un communiqué de l'UA indiquant que M. Gnassingbé avait été nommé « médiateur de l'Union africaine entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda dans la crise dans l'est de la République démocratique du Congo ». M. Dussey a remercié l'UA et ses pays membres « pour la confiance exprimée à l'égard du président Faure Essozimna Gnassingbé », assurant que ce dernier « contribuera activement à la recherche d'une paix durable, à la réconciliation et à la stabilité dans la région des Grands Lacs ». Depuis fin 2021, une demi-douzaine de trêves et cessez-le-feu ont été décrétés dans l'est de la RDC, avant d'être rapidement rompus.

R.I

RD CONGO

La SADC nie les allégations d'opérations militaires conjointes avec les forces de la RDC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a rejeté les allégations selon lesquelles sa force régionale déployée dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) mènerait des opérations militaires conjointes avec les troupes congolaises. Dans une déclaration publiée depuis son siège à Gaborone, la capitale du Botswana, le bloc de 16 membres a rejeté les allégations formulées par le Mouvement du 23 mars (M23) dans un communiqué daté du 12 avril, les qualifiant d'« inexactes et trompeuses ». « La SADC réfute fermement ces allégations. Ces affirmations sont à la fois inexactes et trompeuses », a déclaré le bloc, ajoutant que la Mission de la SADC en RDC (SAMIDRC) n'a participé à aucune opération conjointe comme cela a été affirmé. La SADC a noté que la SAMIDRC met actuellement en œuvre un retrait structuré et coordonné de la RDC, conformément aux directives du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC. Le bloc avait annoncé la fin du déploiement en mars. La SADC a également réaffirmé son engagement envers les résultats d'une réunion consultative tenue le 28 mars 2025 à Goma, dans l'est de la RDC, entre les représentants de la SADC et les dirigeants du M23. Le communiqué indique que la SADC demeure déterminée à soutenir les efforts pacifiques et diplomatiques visant à instaurer une stabilité durable dans l'est de la RDC. Le secrétariat de la SADC a exhorté toutes les parties à agir de manière responsable, à s'abstenir de diffuser de fausses informations et à œuvrer collectivement pour apaiser les tensions et rétablir la paix dans la région. L'est de la RDC est en proie à des décennies de conflit, avec des groupes armés, dont le M23, qui se disputent le contrôle de cette région riche en minerais. Ces violences ont déplacé des millions de personnes et aggravé une crise humanitaire déjà existante. Le SAMIDRC, qui comprend des troupes du Malawi, d'Afrique du Sud et de Tanzanie, a été déployé en décembre 2023 dans le cadre des efforts régionaux visant à soutenir les processus de paix et à renforcer la sécurité en collaboration avec les autorités congolaises.

R.I

DIX JOURS APRÈS DES ATTAQUES SIMILAIRES AU NIGERIA

Plus de 50 morts dans de nouvelles violences dans l'État du Plateau

Plus de 50 personnes ont été tuées dans deux attaques dimanche soir dans le centre du Nigeria, ont rapporté hier, des médias locaux, citant des responsables. Les attaques ont eu lieu dans les villages de Zike et Kimakpa, dix jours après des attaques similaires qui ont fait plus de 40 morts dans la même zone, l'État du Plateau. Un précédent bilan faisait état d'au moins 47 morts dans des attaques menées par des hommes. « Nous avons jusqu'ici retrouvé 52 corps. Nous continuons à chercher », a déclaré le représentant de la Croix-Rouge, cité par des médias, ajoutant que 30 personnes ont été blessées et 30 maisons brûlées. Dans un communiqué publié lundi, le Président nigérian Bola Tinubu, a indiqué avoir « demandé aux agences de sécurité de mener une enquête approfondie et d'identifier les responsables de ces actes de violence ». « Nous ne pouvons pas permettre que cette dévastation et ces attaques du tac au tac se poursuivent. Trop c'est trop », a-t-il ajouté.

R.I

POUR CHAQUE FONCTIONNAIRE SE RENDANT AUX ETATS UNIS

L'UE distribue des téléphones prépayés et des ordinateurs par crainte d'espionnage

Un article publié sur le site du Financial Times a révélé que la Commission européenne craint « une pénétration de ses systèmes par les Américains », d'où les nouvelles procédures imposant de fournir des téléphones prépayés et des ordinateurs portables basiques aux hauts fonctionnaires se rendant Outre-Atlantique.

Le quotidien économique britannique Financial Times a révélé, que la Commission européenne a commencé à fournir des téléphones prépayés et des ordinateurs portables basiques à certains de ses employés qui se rendent en mission aux États-Unis, et ce, afin de tenter de contrecarrer les risques d'espionnage. Des sources proches du dossier ont fait savoir que les commissaires et les hauts fonctionnaires européens qui devraient se rendre la semaine prochaine à Washington aux réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale ont reçu ces nouvelles directives. Ce recours, expliquent les mêmes sources, correspond aux mesures appliquées dans les cas de voyages de hauts fonctionnaires en Ukraine et en Chine, où l'utilisation de matériel informatique standard est bannie, par crainte d'acte de piratage par les services de renseignement russes ou chinois. « L'al-



liance transatlantique est terminée » Une des sources a déclaré que la nouvelle mesure a été prise par crainte « que les États-Unis ne pénètrent dans les systèmes de la Commission [européenne] ». Cette méfiance vis-à-vis des États-Unis, considérée désormais comme un risque potentiel pour la sécurité, est la preuve, selon le Financial Times de la détérioration des relations depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis en janvier dernier. Le quotidien a cité une

autre source qui a déclaré sans détour que « l'alliance transatlantique est terminée », dans la mesure où les discussions sensibles se déroulent entre Bruxelles et Washington, portant sur plusieurs domaines. Dans ce nouveau bras de fer entre États-Unis et EU (dans la guerre économique et en matière de droits de douane), détenir des informations sur l'adversaire pourrait constituer un avantage, voire un levier de négociation.

R. I.

SINGAPOUR

Dissolution du Parlement en vue des prochaines élections législatives

Le Parlement de Singapour a été dissous hier, en vue des prochaines élections législatives, considérées comme un test crucial pour le Premier ministre, Lawrence Wong. "Le président Tharman Shanmugaratnam, sur le conseil du Premier ministre Lawrence Wong, a dissous le Parlement le mardi 15 avril 2025", a indiqué la présidence, dans un communiqué relayé par des médias. La date de dépôt des candidatures a été fixée au 23 avril et le bureau des élections devait annoncer, hier début de soirée, la date du scrutin, selon le document. M. Wong, 52 ans, a succédé l'année dernière à Lee Hsien Loong, fils du Premier ministre fondateur de Singapour, Lee Kuan Yew. Au total, 97 sièges sont à pourvoir lors de ces élections, soit quatre de plus que lors de la précédente législature. Le Parti d'action populaire (PAP), au pouvoir depuis 1959 est arrivé en première position lors des élections de 2020. Le principal parti d'opposition, le Parti des travailleurs, avait réussi, quant à lui, à obtenir 10 des 93 sièges en jeu lors du mêm L'Europe a connu en 2024 une chaleur record mais aussi ses pires inondations depuis plus d'une décennie, montrant le double visage extrême du changement climatique. Près d'un tiers du réseau fluvial européen a été inondé l'an dernier, qui a été l'une des dix années les plus pluvieuses du continent depuis 1950, indique

l'observatoire européen Copernicus dans un rapport publié mardi en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale. Ce sont "les inondations les plus étendues" que l'Europe ait connues "depuis 2013", a souligné lors d'un point presse Samantha Burgess du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF), qui assure le service climatologique de Copernicus. Ces inondations ont affecté environ 413.000 personnes, coûtant la vie à au moins 335 d'entre elles, avec un coût estimé des dommages de l'ordre de 18 milliards d'euros. Ces catastrophes sont survenues au cours de l'année la plus chaude dans le monde et illustrent le fait qu'une planète plus chaude, absorbant plus

d'eau dans l'atmosphère, permet des précipitations et des inondations plus violentes, une menace qui pèse particulièrement sur l'Europe. Depuis les années 1980, l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale. C'est le "continent qui se réchauffe le plus", devenu l'un des "points chauds" du changement climatique, souligne Florence Rabier, directrice de l'ECMWF. En 2024, la chaleur à la surface du continent n'a jamais été aussi élevée. Cela a contribué à augmenter la température des mers et océans limitrophes, qui ont aussi atteint des records l'an dernier, et à faire fondre les glaciers européens à un rythme sans précédent. "Il est urgent d'agir, car la gravité du risque devrait atteindre des niveaux critiques

ou catastrophiques d'ici le milieu ou la fin de ce siècle", a rappelé Andrew Ferrone, un coordinateur scientifique de l'UE au sein de l'ONU Climat, soulignant que chaque dixième de degré évité a son importance. Seulement la moitié des villes européennes ont des plans d'adaptation pour faire face aux événements climatiques extrêmes, telles que les inondations et les chaleurs extrêmes. "Cela représente un progrès encourageant par rapport aux 26% de 2018", note le rapport. "Mais certains pays d'Europe du sud-est et du Caucase du sud sont à la traîne. Nous devons donc aller plus vite, plus loin et ensemble" a souligné Celeste Saulo, secrétaire générale de l'OMM.(me scrutin.

R. I.

AVEC UNE GRANDE PRUDENCE

Les Bourses en Asie en petite hausse hier

Les Bourses en Asie ont grimpé, hier, avec une grande prudence, inquiètes de la perspective de surtaxes douanières visant les puces et les médicaments, mais les titres des constructeurs automobiles, eux, bondissent après des propos conciliants de Donald Trump sur le secteur. A la Bourse de Tokyo vers 01H30 GMT, l'indice vedette Nikkei montait de 1,13% à 34.368 points, et l'indice élargi Topix de 1,42% à 2.523 points. La Bourse de Séoul progressait de 0,73%, Sydney de 0,49%, Taipei de 1,09%. Les places asiatiques emboîtent le pas aux gains de Wall Street, soulagés par l'annonce d'une exemption provisoire de surtaxes douanières américaines sur les produits tech grand public. Le dollar, plombé ces dernières semaines par les inquiétudes sur l'économie américaine, continue son rebond esquissé la veille, témoignant d'un retour en grâce auprès des investisseurs. Le billet vert grimpait de 0,26% vers 01H30 GMT face à la devise nippone, à 143,30 yens pour un dollar. De même, l'embellie se poursuivait sur les obligations d'Etat américaines, censées être des valeurs refuge mais qui avaient pâti d'une vague de désaffection inattendue la semaine dernière: signe d'un regain d'intérêt, les rendements à dix ans reculaient encore lundi, tombant à 4,35%, contre un pic à 4,58% vendredi. Preuve que l'incertitude alarme toujours les investisseurs, l'or, valeur refuge par excellence, rebondissait de 0,4% à 3.223 dollars l'once, après avoir repris son souffle la veille. Le marché du pétrole rebondit mardi. Vers 01H30 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,31% à 61,72 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,29% à 65,06 dollars.

R. I.

EN CHUTE DE 550.000 SUR UN AN Baisse record du nombre de citoyens au Japon

La population du Japon est tombée à 123,8 millions de personnes en octobre 2024, en chute de 550.000 sur un an, soit son 14e recul annuel consécutif, selon des données officielles publiées lundi. Sans l'apport des étrangers, la chute est encore plus marquée avec un recul de 898.000 personnes pour atteindre 120,3 millions de citoyens japonais vivant dans l'archipel. Il s'agit de la plus forte baisse du nombre de citoyens au Japon jamais enregistrée depuis que le gouvernement a commencé à collecter des données comparables en 1950, selon le ministère des Affaires intérieures. Le taux de natalité du Japon est parmi les plus bas au monde, une tendance qui entraîne une diminution de la population active, une baisse de la consommation et les difficultés à recruter pour des entreprises. "La baisse du taux de natalité se poursuit parce que de nombreuses personnes qui souhaitent élever des enfants ne sont pas en mesure de réaliser leurs souhaits", a expliqué le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshimasa Hayashi.

De nombreux jeunes Japonais retardent le moment de se marier et d'avoir des enfants pour diverses raisons, allant de la précarité de l'emploi au changement des valeurs sociales qui accordent moins d'importance au mariage. Si le Japon s'est tourné vers la jeune main d'oeuvre étrangère, il maintient une politique d'immigration stricte, n'autorisant l'entrée de travailleurs étrangers que de manière temporaire. Le gouvernement tente aussi d'augmenter le salaire des jeunes tout en offrant une aide à l'éducation des enfants, a déclaré M. Hayashi. "Nous allons promouvoir des mesures globales pour créer une société où tous ceux qui souhaitent avoir des enfants puissent en avoir et les élever en toute sérénité", a-t-il affirmé.

R. I.

MALAISIE

Décès de l'ex-Premier ministre Abdullah Badawi

L'ancien Premier ministre malaisien Abdullah Ahmad Badawi, au pouvoir de 2003 à 2009 après avoir succédé à Mahathir Mohamad, est décédé à l'âge de 85 ans, a annoncé sa famille. Celui qui avait été surnommé affectueusement "Pak Lah" ou Oncle Lah, s'est éteint lundi dans un hôpital de Kuala Lumpur des suites d'une longue maladie. Abdullah Ahmad Badawi était devenu Premier ministre en 2003 avec la promesse de réformes, succédant à Mahathir Mohamad, qui avait démissionné après 22 ans au pouvoir. Cinquième Premier ministre de Malaisie, il avait été contraint de démissionner en 2009 après les mauvais résultats de sa coalition au pouvoir aux élections générales et suite aux critiques incessantes de Mahathir, qui s'était retourné contre le successeur qu'il avait pourtant choisi. Le Premier ministre actuel Anwar Ibrahim lui a rendu hommage, évoquant une "personne dotée d'une grande âme qui a insufflé un nouveau narratif dans la politique en Malaisie". "Au cours de ses six années en tant que Premier ministre, Tun Abdullah a apporté des contributions significatives au développement social et économique de la Malaisie", a déclaré de son côté Lawrence Wong, Premier ministre de Singapour, Etat voisin.

R. I.

Recette du jour



Couscous Tunisien

- Ingrédients pour 4 personnes:**
- 500 g de viande d'agneau
 - 1 oignon émincé
 - 3-4 carottes
 - 2-3 courgettes
 - 2 pommes de terre
 - pois chiche trempée la veille ou en conserve pour moi
 - 1 c-a-café harissa
 - 2 gousses d'ail
 - Piments verts 2 ou 3
 - 2 c-a-soupe concentré de tomate
 - sel poivre noir au goût
 - 1 c-a-café poivre de Cayenne
 - 1 c-a-café cumin
 - 1 c-a-café curcuma
 - 1 c-a-café coriandre en poudre
 - 1/2 c-a-café gingembre
 - 3-4 tomates
 - 1 navet
 - 300 g Couscous Moyen

INSTRUCTIONS

Dans le bas du couscoussier faire chauffer l'huile d'olive, ajouter l'oignon émincé et faire revenir sans coloration. Ajouter la viande et faire colorer. Ajouter le concentré de tomate, tomate, ail ainsi que la Harissa. Mélanger bien le tout. Ajouter les épices. Ajouter un peu d'eau et laisser le tout s'imprégner.

Ajouter les pois chiche et les carottes. Couvrir d'eau chaude en hauteur afin de couvrir la viande. Laisser cuire à feu moyen 30 minutes. Ajouter le reste des légumes (pomme de terre coupées en 4, courgettes en 2 dans le sens de la longueur, navet, piments si vous utilisez). Placer le couscoussier (Keskes) au dessus de la marmite. Préparer la semoule en la plaçant dans un grand récipient, arroser d'1 c-a-soupe d'huile d'olive et du sel et l'égrainer à la main. Placer le couscous dans le haut du couscoussier et cuire 30 minutes. Verser le couscous dans une

Gas3a arroser d'un mélange eau-sel et frotter délicatement entre les mains pour détacher les graines. Laisser quelques minutes et remettre dans le couscoussier. Je fais cuire le couscous 2 fois à la vapeur. En fin de cuisson. Verser dans une Gas3a (un grand récipient spécial couscous) arroser d'un filet d'huile d'olive ou de beurre. Disposer dans une assiette creuse de service, faites un puits au centre et disposer la viande, ainsi que les légumes autour. Arroser de sauce pas trop vous pouvez ajouter durant la dégustation.

Gâteau du Jour

Gâteau ultra moelleux au citron et pavot



INGRÉDIENTS :

- 100 g beurre température ambiante
- 150 g sucre
- 2 oeufs
- 1 citron (zeste et jus)
- 200 g farine
- 1 sachet levure chimique
- 1 c. à café bicarbonate de soude
- sel (2 pincées)
- 50 ml lait ribot babeurre
- 2 c. à soupe graines de pavot
- Glaçage : 80 sucre glace 1 citron

INSTRUCTIONS

Commencer par préchauffer le four à 180 C (250 F). Beurrer un moule à cake ou un moule à gâteau (ou le chemiser et le beurrer).



Dans un saladier, battre le beurre et le sucre jusqu'à obtenir un mélange un peu crémeux. Ajouter le reste des ingrédients dans l'ordre et mélanger bien entre chaque ajout. Verser la préparer dans le moule, lisser la surface et enfourner pendant 55 min ou jusqu'à ce que la lame du couteau en ressorte sèche. Laisser le gâteau tiédir 10 min. Pendant ce temps, mélanger les ingrédients du glaçage, on doit obtenir un mélange liquide. Puis, piquer la surface du cake avec un cure dent ou une fourchette. Verser doucement le glaçage sur toute la surface du cake et laisser absorber le liquide pendant environ 20 minutes. Démouler ensuite le moelleux et le déposer sur une grille jusqu'à complet refroidissement pendant environ 2 heures avant de le déguster.

Conseil du jour

PETITS ÉCHANGES POUR UNE CUISINE SAINNE

Le saviez-vous ?



SI VOUS VOUS ASSEYEZ RÉGULIÈREMENT DE CETTE FAÇON ALORS CET ÉTIREMENT AU MUR EST FAIT POUR VOUS

CELA AMÉLIORERA LA POSTURE ET RÉDUIT LES MAUX DE DOS

Bon à savoir !

Comment préparer ce nettoyant maison à l'écorce d'orange ?

INGRÉDIENTS : 1 litre de vinaigre alcoolisé Écorce d'orange : juste assez pour remplir le récipient Romarin frais, Bâtons de cannelle, Eau chaude, Un vaporisateur, Un bocal.



Astuce du jour:

Aliments Qui Ne Devraient Jamais Toucher Votre Réfrigérateur

Œufs
Le grand débat sur la conservation des œufs existe depuis aussi longtemps que le réfrigérateur lui-même – certains ne jurent que par la conservation des œufs au réfrigérateur, tandis que d'autres affirment qu'ils doivent être conservés à température ambiante. Quel est donc le bon choix ? En fin de compte, cela dépend de toi ! À température ambiante, le goût et la texture de tes œufs sont préservés, tandis qu'au réfrigérateur, ils se conservent plus longtemps. La décision est aussi personnelle que tu aimes les manger (les œufs pochés ont la cote !)

CITATION DU JOUR

« Le bonheur n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier que l'on a. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdallah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

"LE PATRIMOINE ALGÉRIEN À TRAVERS UN REGARD BELGE"

Une exposition à Alger en hommage à Edouard Verschaffelt

Une exposition regroupant une quarantaine de reproductions d'œuvres plastiques d'Edouard Verschaffelt, peintre orientaliste belge, établi à Boussaâda, depuis 1919 où il vécut jusqu'à sa mort en 1955, a été inaugurée lundi à Alger sous l'intitulé, "Le patrimoine culturel algérien à travers un regard belge".



Visible jusqu'au 17 avril à l'Assemblée populaire nationale (APN), cette rétrospective sur l'œuvre prolifique d'Edouard Verschaffelt a été ouverte par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, le ministre de la culture et des arts, M. Zouhir Ballalou, l'ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Jean Jacques Quairiat, le wali délégué de Boussaâda, M. Riad Benahmed, la fille de l'artiste belge mis à l'honneur, Mme Samia Madeleine Verschaffelt ainsi que la Commissaire de cette exposition, Mme Amel Mihoub qui s'est chargée de sa présentation. Dédiée à la mémoire du peintre Edouard Verschaffelt

(1874-1955), qui avait développé un profond attachement pour l'Algérie, avec une fascination particulière pour la ville de Boussaâda, cette exposition déjà présentée dans cette ville du centre de l'Algérie, puis à Alger en 2022, est reconduite dans la Capitale, organisée cette fois-ci conjointement par l'APN et l'ambassade du Royaume de Belgique, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril -18 mai). En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, de directeurs de musées, de députés, ainsi que d'étudiants de l'École nationale supérieure des beaux arts d'Alger, le président de l'APN a réitéré la "ferme volonté de l'Algérie à promouvoir la richesse de ses acquis culturels pluriels et la nécessité de sensibiliser à leur valorisation et leur préservation, afin de consacrer la culture, l'histoire et l'identité de la société algérienne". M. Boughali a rappelé que "l'Algérie a inspiré nombre d'artistes-plasticiens étrangers de renommée internationale, à

l'image du célèbre Pablo Picasso ou encore Etienne Nassredine Dinet et Edouard Verschaffelt...". De son côté, M. Ballalou a estimé que "cette exposition exceptionnelle qui célèbre une partie de la mémoire commune entre l'Algérie et le Royaume de Belgique", était "le couronnement d'un parcours coopératif et artistique d'exception entre les deux pays". L'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, a déclaré qu'"à travers cette initiative, nous rendons hommage à un homme dont le parcours personnel et artistique illustre avec émotion la richesse du dialogue entre nos deux pays". Situations sociales et individuelles de vie paysanne, personnages aux regards innocents, natures aux climats printaniers, cavaleries, entre autres œuvres picturales et pastorales, l'exposition présente des tableaux qui restituent les "liens de cœur" de l'artiste à la terre d'Algérie. Les peintures intimistes familiales et les portraits d'Edouard Verschaffelt, dont de nombreux illustrant sa femme et sa fille, sont présents dans plusieurs collections privées et des Musées, notamment en Algérie, en Belgique et en France.

DERNIER GÉANT DE LA LITTÉRATURE LATINO-AMÉRICAINE

Le prix Nobel Mario Vargas Llosa, s'est éteint à l'âge de 89 ans

Le prix Nobel de littérature hispano-péruvien Mario Vargas Llosa est décédé à Lima à l'âge de 89 ans, marquant la fin d'une ère: celle de la génération dorée de la littérature latino-américaine, dont il était le dernier grand représentant. "C'est avec une profonde tristesse, que nous annonçons que notre père, Mario Vargas Llosa, est décédé aujourd'hui à Lima, entouré de sa famille et en paix", a annoncé son fils Alvaro dans un message sur X, signé aussi par son frère Gonzalo et sa sœur Morgana. Le gouvernement péruvien a décrété un jour de "deuil national le 14 avril" et annoncé la mise en berne des drapeaux sur les bâtiments publics. La famille n'a pas précisé les causes de sa mort, mais la santé de l'écrivain était fragile depuis son retour à Lima en 2024, après son départ de Madrid. Depuis quelques mois, il vivait en retrait de la vie publique. "Son départ attristera ses proches, ses amis et ses lecteurs dans le monde entier mais nous espérons qu'ils trouveront une consolation, comme nous, dans le fait qu'il a joui d'une vie longue, multiple et fructueuse", ont ajouté ses enfants. A l'extérieur de la maison de l'écrivain, face à l'océan Pacifique, dans le quartier bohème de Barranco, un petit groupe de personnes s'est rassemblé en silence à l'annonce de sa mort, tenant des exemplaires de ses œuvres à la main. "Il a été pour moi une référence très importante, il disait que la littérature lui avait sauvé la vie", a témoigné visiblement ému Gustavo Ruiz, un philosophe venu rendre un dernier hommage à l'écrivain devant sa maison. "Aucune cérémonie publique n'aura lieu", a annoncé la famille de l'écrivain, qui a indiqué que sa dépouille serait incinérée.

"MAÎTRE DES MAÎTRES"

Dans un message publié sur X, la présidente du Pérou Dina Boluarte a regretté le

décès de l'écrivain. "Son génie intellectuel et sa vaste œuvre resteront un héritage durable pour les générations futures". Le président du Guatemala, Bernardo Arévalo, a qualifié sur X l'écrivain de "grand chroniqueur de l'Amérique hispanique et interprète perspicace de ses chemins et de ses destins". L'ancien président colombien Alvaro Uribe l'a qualifié de "Maître des Maîtres, tandis que le secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Christopher Landau a estimé que "ses thèmes et centres d'intérêt étaient intemporels et universels". "La littérature hispanophone fait ses adieux à Mario Vargas Llosa, maître universel du mot", a réagi sur X le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, soulignant son "immense œuvre et tant d'ouvrages essentiels à la compréhension de notre époque". L'écrivain péruvien Alfredo Bryce Echenique, auteur d'"Un monde pour Julius" et ami de Mario Vargas Llosa, a assuré sur la radio RPP que sa mort constituait "un deuil pour le Pérou car personne ne nous a autant représentés dans

le monde que lui, avec son œuvre en général, sa ténacité, sa pureté et son immensité". Né à Arequipa le 28 mars 1936, Mario Vargas Llosa a passé ses derniers mois entouré de sa famille, loin des événements publics. Depuis octobre, il était apparu sur quelques photos partagées par son fils Alvaro sur les réseaux sociaux, le montrant dans des lieux emblématiques de la capitale qui l'avaient inspiré pour écrire certaines de ses œuvres les plus marquantes. La santé de Vargas Llosa s'était considérablement détériorée à partir de 2023, après avoir été hospitalisé pour une infection au Covid-19, alors qu'il vivait en Espagne, pays dont il avait obtenu la nationalité en 1993. Admiré pour sa description des réalités sociales, l'auteur de chefs-d'œuvre comme "La ville et les chiens" ou "Conversation dans la cathédrale" était aussi critiqué par les milieux intellectuels sud-américains pour ses positions conservatrices.

MÉDÉA

Prospection préliminaire sur le site d'un "tumulus préhistorique" découvert à Ain-Ouksir

Une prospection préliminaire est menée par une équipe du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) dans une zone où a été découvert un "Tumulus préhistorique", relevant de la commune d'Ain-Ouksir, extrême est de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la Culture et des Arts. Conduite par des spécialistes du CNRA, la prospection cible un site situé dans une région désertique de la commune d'Ain-Ouksir renfermant les restes d'un "Tumulus", une structure funéraire préhistorique en forme de monticule de terre ou de pierres, souvent utilisée pour marquer l'emplacement de tombes, a indiqué le chef de service du patrimoine, Ahmed Merbouche. Les chercheurs vont effectuer une expertise sur le site et rassembler toutes les données nécessaires qui vont servir lors des fouilles qui pourraient être entreprises à l'endroit où les restes de ce tumulus ont été mis au jour pour en savoir davantage sur le passé de cette région et déterminer la valeur historique de ce lieu, a-t-il souligné.

ARTISANAT

20 femmes exposent leur savoir-faire à Constantine

Une exposition réunissant 20 femmes artisanes de l'Est algérien a été inaugurée, lundi, au Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles (palais Hadj Ahmed Bey) de Constantine, dans le cadre de la célébration de Youm El Ilm (16 avril). Cette manifestation de trois jours, placée sous le slogan "Entre les rives une plume et des femmes" vise à mettre en valeur le travail des femmes de l'Est algérien, leur créativité dans les domaines de l'art et de l'artisanat traditionnels tels que la décoration, la sculpture sur bois, la peinture sur verre, la mosaïque, la broderie, la peinture et la sculpture, a indiqué Meriem Kebailia, directrice du musée. L'événement vise également à soutenir les femmes dans le domaine de l'artisanat et à leur permettre de faire étalage de leurs talents, ainsi qu'à contribuer à la préservation du patrimoine culturel immatériel en présentant des œuvres d'art inspirées de l'environnement local et du patrimoine algérien, a-t-elle ajouté. L'exposition constitue aussi une occasion pour encourager les échanges d'idées et d'expériences entre les participants et les visiteurs, en plus de créer un espace interactif à même de renforcer la présence de l'art féminin sur la scène culturelle nationale. Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme national de commémoration de Youm El Ilm (Journée du savoir) que le ministère de la culture et des arts met chaque année sur pied à travers une série de manifestations culturelles et artistiques dans les différentes wilayas du pays, a encore indiqué Mme Kebailia.

ANNABA

De nouvelles fouilles prochainement entamées sur la cité archéologique d'Hippone

De nouvelles fouilles seront entamées "dans les prochains jours" sur le site de la cité archéologique d'Hippone, à Annaba, a annoncé, lundi, la directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Saliha Berkouk. Ces fouilles seront menées par une équipe de spécialistes et de chercheurs en archéologie dirigée par le Pr Salim Annane de l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger 2, à Bouzareah, a précisé la même responsable, soulignant que ses services "accompagneront l'opération et réuniront les conditions nécessaires pour sa réussite". La même responsable a fait savoir que l'équipe de chercheurs se prépare actuellement à entamer les fouilles dans la partie Sud comprenant des thermes romains. Les premières fouilles effectuées jusqu'à présent ont permis de collecter plus de 10.000 objets entre pièces en bronze, statuettes de marbre, pièces de monnaie anciennes, outils en argile et équipements de chasse datant des civilisations anciennes, principalement romaines, en plus de la collecte d'environ 4.500 m2 de mosaïques. La cité archéologique d'Hippone, située non loin de la ville d'Annaba, remonte, selon des sources historiques, au troisième siècle de notre ère, et s'étend sur une superficie de 60 hectares, dont 25 ha avaient déjà été explorées précédemment.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Affamés - 2 - Poinçon de cordonnier - Vont avec les coutumes - 3 - Conjonction - Partisans - 4 - Meneur - Ça lui appartient - 5 - Sottise - Grecque - 6 - Canari - Sbières d'Hitler - 7 - Pronom - Remarque - Neptunium - 8 - Laize - Canal - 9 - Tranquille - Mèche rebelle - 10 - Emploi - Direction - Suit le docteur dans sa spécialité - 11 - Fin de participe - Meurt en décembre - Pour dans - 12 - Épicuriennes.

VERTICALEMENT

1 - Extraordinaires - 2 - Malade mentale - Éculée - 3 - Pronom - Après bis - Rebut - 4 - Confirmée - Virtuose - 5 - Général sudiste - Déesse marine - Très mince - 6 - Sur la rose des vents - Chevilles - 7 - Embarcadère - Napperon - Identique - 8 - Lichens - Fin de participe - Phase lunaire - 9 - Explosif - Insecte - 10 - Crible - Étudiées.

Mots fléchés

Marque	Vantard	Unit	Blème	Tire du néant
Moine	Néon	Vent	En totalité	Effrontées
Spécialité médicale				
Note				
	Obstacle	Naturel		
	Malades mentales	Possessif		
Avirons			Préposition	Culture
Bécane			Sa majesté	
		Arsenic		Métal
		Retirée		Révolution
Surveillance	Déesse marine		Pays africain	
	Fabrique		Erbium	
				Pif
				Coupe
Étain		Lentille		Conjonction
Régime		Pronom		
			Fiancé	
			Altesse royale	
Issue		Édenté		Fin de verbe
Chose latine				
		Foule		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Qui a peur de trop dépenser (9 lettres)

E	S	S	U	O	M	I	R	F	L	E	U	T	N	E	V	E	E
G	R	U	O	B	U	A	F	R	E	I	V	N	A	J	R	E	S
R	S	E	R	T	U	O	L	E	R	R	E	I	L	E	C	E	S
P	E	I	G	R	I	V	E	E	D	O	I	D	I	N	E	T	A
R	T	I	D	E	R	I	A	T	C	E	S	S	E	M	E	E	H
E	E	E	S	A	E	R	V	U	A	P	R	U	S	T	E	T	C
C	R	L	E	I	R	T	V	E	R	U	L	I	N	E	D	T	H
I	C	A	N	E	R	A	X	A	O	F	R	A	E	L	R	E	O
E	S	R	T	A	N	E	P	B	N	A	R	H	L	B	A	N	N
U	I	O	I	T	L	S	M	I	T	I	G	A	U	I	L	S	T
X	D	T	A	P	O	F	A	C	T	T	M	L	O	S	B	R	E
U	E	R	M	R	I	T	E	T	R	E	A	O	J	I	U	E	E
E	D	O	T	E	N	S	A	R	E	I	M	R	S	V	O	V	R
I	C	I	R	A	M	E	R	L	E	V	T	R	T	I	R	E	T
X	E	T	T	R	U	E	L	U	O	D	I	E	O	E	T	R	I
N	E	S	E	G	A	T	R	A	S	S	E	A	R	D	A	E	P
A	I	N	O	I	T	A	G	I	T	S	N	I	N	E	N	T	E
D	S	I	O	V	I	R	G	E	I	R	E	T	E	N	N	O	B

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ANIMOSITÉ - ANXIEUX - ATTIRANTE - BONNETERIE - BOURSIER - CHASSE - COMPLEXE - CRITÈRE - DIODE - DISCRET - DISTANT - DOULEUR - ÉPÎTRE - ESSARTAGE - EVENTUEL - FIERTE - FAUBOURG - FRI-MOUSSE - GRIVE - GRIVOIS - HALO - HONTE - INFLUENCE - INSTIGATION - JANVIER - JOULE - LIERRE - LOUTRE - MERISIER - MERLE - NAÏVE - NETTÉTÉ - ORALE - ORME - PARADIS - PAUVRE - PRÉCIEUX - REVERS - ROUBLARDE - SECTARISME - SECTAIRE - SENTI - SORTIE - TARTE - TRAITE - VANTARD - VISIBLE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Dithyrambe - 2. Oratoire - 3. Mon - Ute - It - 4. In - Arènes - 5. Nient - Ales - 6. Ies - Encart - 7. Pa - Menée - 8. Avide - Sc - 9. Lueurs - Épi - 10. Glèbe - Il - 11. Soles - Mêle - 12. Rée - Butés.

VERTICALEMENT :

1. Dominicales - 2. Ironie - Vu - Or - 3. Tan - Espiègle - 4. H.T - An - Adulée - 5. Yourte - Êres - 6. Rite - Nm - Sb - 7. Arénacés - Ému - 8. Me - Elancé - Et - 9. Isère - Pile - 10. Est - Stériles.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Escamotées - Trie - Rène - Trituré - Te - Élever - Mie - Élèves - Nus - Is - Eu - Attire - Psi - Dé - Tr - Ascensions - Orne - Née - Virée - Rets.

VERTICALEMENT :

Astreintes - Cri - Eut - Cor - Faîte - Sidéré - Meule - Renne - Nô - Relie - Se - Trèves - Ti - Zée - E.V - Prône - Entrées - Net - Osée - Suisses.

MOTS MASQUÉS ETALON

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 16 AVRIL 2025 - PRIX : ZAMANGO - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un "3 en 1" à surprise

C'est l'hippodrome d'El-Eulma comme de coutume organise le pari PMU de ce mercredi et qui verra douze spécialistes connus par nos amis turfistes pour les avoir suivi durant toute cette saison hippique et reconnus pour avoir réalisé quelques très bonnes performances durant leur carrière qui risquent encore une fois de nous livrer une arrivée à surprises. La raison c'est que plusieurs d'entre eux se connaissent bien pour s'être mesurés à plusieurs reprises. Aussi, la difficulté dans ce contexte incertain réside également dans le profil du parcours de 1600m. une distance idéale pour ce genre de compétition qui, très souvent a été le théâtre de grosses arrivées avec, à la clé, des rapports multimillionnaires sachant que chaque cheval de par ses aptitudes techniques, peut à la faveur d'un départ ou à l'issue d'une course heureuse, venir s'inviter à l'arrivée sans que personne n'y trouve à redire. Il faut donc ratisser large dans les épreuves de ce genre car peut charrier de nombreuses surprises car peut les chevaux engagés restent parfaitement estimables et peuvent venir négocier une place payante au sprint final de ce prix Zamango, support au pari PMU- tiercé, quarté et quinté de la condition du jour réservée aux chevaux arabes n'ayant pas totalisé une somme de 351.000 DA en gains et places depuis le premier octobre 2024.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MALIK EL HIDHAB. Ce coursier de la grande maison S. Berrah vient de réaliser un beau accessit sur 2000m, la fin mars sur le même hippodrome, il sera jouable sur une large combinaison.

2. CAMANGO. C'est une coursière qui préfère des distances moins courtes à

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	MALIK EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	57	2	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHTOUCHE	2	CAMANGO	JJ:MA. AIDA	56,5	12	AB. KARA
N. BOUCHELAGHEM	3	NASR WATEN	JJ.Y. MOUISSI	55,5	10	MED. HAMIDI
M. ZAABOUB	4	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	11	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHTOUCHE	5	DERB EL ABTAL	A. HEBRI	55	1	AB. KARA
L. ZAABOUB	6	KAISARA (0)	O. CHEBBAH	55	8	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	7	NARJESSE EL MESK	AB. ATTALLAH	54	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	8	EL AREEJA (0)	M. HARECHE	54	4	MED. HAMIDI
ABH. DEKHTOUCHE	9	HOYEM EL MESK	AP:S. ATTALLAH	53	5	AB. KARA
A. BERRAH	10	MAHDJOUBA	B. BERRAH	53	7	B. BERRAH
MED. DOUKHI	11	VAHISSANE	SF. BOUHOUC	53	3	PROPRIÉTAIRE
S. DLIH	12	HORR D'HEM	JJ:AB. AIDA	53	6	AM. LACHEHEB

celle du jour, elle change souvent de partenaire, elle sera un outsider dans cette épreuve.

3. NASR WATEN. Ce protégé de l'excellent entraîneur reste sur une belle victoire lors de sa dernière sortie sur la même distance et sur le même terrain jouera les premiers rôles dans cette journée hippique.

4. JEMAAT EL KHEIR. L'écurie Zaaboub n'engage jamais ses chevaux pour le plaisir de cette femelle de 8 ans a les moyens d'occuper une place.

5. DERB EL ABTAL. Au-dessous du lot.

6. KAISARA. Cette coursière de 4 ans, ses meilleures performances dans la distance classique comme celle du jour, elle peut créer une belle surprise.

7. NARJESSE EL MESK. Elle aura pour elle l'efficacité de son jockey du jour Abdelhamed Attallah.

8. EL AREEJA. À revoir.

9. HOYEM EL MESK. Cette jeune femelle bai de 4 ans, dans l'argent depuis le meeting d'automne, à mon avis, elle visera les plus hautes marches du podium.

10. MAHDJOUBA. Vu le lot présent et la distance du jour, cette galopeuse aura la

tâche difficile.

11. VAHISSANE. Barrée en théorie.

12. NORR D'HEM. En un c'est un D'hem, une très grande lignée des chevaux de course, tous ses essais dans l'argent, il dépend d'une grande maison à Barika, il sera mon premier favori.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

12. HORR D'HEM - 9. HOYEM EL MESK - 6. KAISARA - 3. NASR WATEN - 1. MALIK EL HIDHAB

LES CHANCES

4. JEMAAT EL KHEIR - 2. CAMANGO

Un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie via internet démantelé à Aïn Defla

Les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol et l'escroquerie via internet composé de trois (3) membres, a indiqué lundi un communiqué de ce corps sécuritaire. Les trois membres appartenant à ce réseau criminel ont été appréhendés par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya pour des faits de vols avec violence et escroquerie d'autrui via internet et les réseaux sociaux, a affirmé le communiqué. La même source a ajouté que l'arrestation des membres de ce réseau a lieu après avoir ouvert une enquête suite à une réclamation d'une personne victime de vol avec violence et d'escroquerie de la part de 4 personnes qui lui ont extorqué une somme d'argent, et ce, après être tombée dans leur traquenard via un groupe de discussion sur les réseaux sociaux. Les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, a précisé la même source.

Maldives : vers l'interdiction de la vente de tabac aux moins de 19 ans

Le gouvernement des Maldives a décidé de renforcer sa législation contre le tabac en annonçant le dépôt au Parlement d'un projet de loi qui interdit aux jeunes de moins de 19 ans d'acheter des cigarettes. "Cette nouvelle législation doit entrer en vigueur le 1er novembre 2025", a précisé le président de l'archipel de l'océan Indien, Mohamed Muizzu, dans une déclaration publiée dimanche après un conseil des ministres. Les pénalités qui seront infligées aux contrevenants n'ont pas été immédiatement rendues publiques. En novembre, les Maldives avaient relevé l'âge légal de la consommation de tabac de 18 à 21 ans et interdit sur leur territoire la fabrication, la vente, la distribution, la promotion et la possession des cigarettes électroniques.

Sonelgaz : des campagnes de sensibilisation aux risques du mauvais usage du gaz naturel

Les directions de distribution d'électricité et de gaz d'Alger relevant de "Sonelgaz-Distribution" organisent en avril des campagnes de sensibilisation aux risques du mauvais usage du gaz naturel, notamment l'asphyxie au monoxyde de carbone. Dans ce cadre, la Direction de distribution de Sidi Abdallah compte lancer, mercredi à l'occasion de la Journée du Savoir, une campagne de sensibilisation au profit des élèves des trois cycles scolaires avec pour slogan "L'ignorance peut tuer", a indiqué un communiqué de la direction. Cette campagne lancée à partir du groupe scolaire "El-Istikmal" dans la commune de Zéralda et à laquelle participent la circonscription administrative de Zéralda, la Protection civile, la Sûreté nationale et la Direction de la jeunesse et des sports, prévoit une présentation sur les risques du mauvais



usage du gaz naturel, notamment le monoxyde de carbone et un concours de dessin organisé au profit des élèves. Lors de cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin avril, des présentations seront faites sur "le tueur silencieux" qu'est le monoxyde de carbone dans plusieurs établissements scolaires des sept (07) communes

que couvre la Direction de Sidi Abdallah (Mahelma, Rahmania, Souidania, Zéralda, Staoueli, Tassala El Merdja et Douera). S'inscrivant dans le cadre des démarches visant à faire répandre la culture de la prévention pour protéger les individus et la société des accidents dus au mauvais usage du gaz naturel, cette campagne

est organisée tout au long de l'année dans les agences commerciales, les places publiques, les quartiers résidentiels et autres lieux à forte concentration de population. Par ailleurs, la Direction de distribution de Dar El Beïda organise une campagne de sensibilisation aux risques du mauvais usage du gaz dans les zones relevant de sa direction, afin de prodiguer aux citoyens des conseils pour prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone et sensibiliser à l'importance du respect des règles de sécurité afin d'éviter les accidents mortels. Ces campagnes de sensibilisation se poursuivent parallèlement à l'opération de généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone, a fait savoir la direction qui appelle les citoyens à signaler toute fuite de gaz via le numéro vert 3303.

49 morts et plus de 1884 blessés sur les routes en une semaine



plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Mostaganem. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 324 personnes en situation de danger, ajoute le communiqué.

Quarante-neuf (49) personnes sont décédées et 1884 autres ont été blessées dans 1481 accidents de la route, survenus du 6 au 12 avril en cours à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béni Abbès avec cinq (5) morts sur les lieux des accidents et huit (8) blessés, dans 13 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 799 incendies urbains, industriels et autres, dont les

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre à El-Harrach

Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté, au cours de la semaine dernière, cinq individus pour vol de câbles en cuivre et destruction des biens de l'Etat dans la circonscription administrative d'El-Harrach, a indiqué lundi un communiqué de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et la préservation des biens publics à travers leur territoire de compétence, les éléments de la 24e sûreté urbaine de Boumaâti ont lancé, suite à une information faisant état du vol de câbles en cuivre appartenant à l'une des entreprises nationales à EL-Harrach, des investigations sur le terrain ayant abouti à l'identification et à l'arrestation des suspects", précise la même source. L'opération s'est soldée "par la saisie de câbles électriques en cuivre, ainsi que du moyen de transport utilisé". "Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, pour vol en bande organisée et destruction de biens appartenant à une entreprise publique", conclut le communiqué.

Sétif : premier séminaire international sur l'intelligence artificielle et ses applications dans les services financiers

L'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) abrite depuis lundi le 1er séminaire international sur "l'Intelligence artificielle (IA) dans les services financiers", en présence de 250 spécialistes, dont 9 étrangers venus de Malaisie, d'Egypte, de Sultanat d'Oman, de République de Corée, de Pologne et de Tunisie. Le Pr Chawki Bourok-

ba, doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, structure initiatrice de la manifestation, a précisé, en marge de l'inauguration de la rencontre, que ce séminaire scientifique "ambitionne d'être un rendez-vous annuel, régulier, destiné à se pencher sur des questions économiques contemporaines,

actuellement traitées par l'AI". Les participants présenteront, durant deux jours, 53 communications centrées sur "les utilisations de l'IA dans le domaine financier, en général, et dans les services financiers, en particulier", a encore indiqué le Pr Bourokba, soulignant que les principaux objectifs de la rencontre consistent à "échanger des expériences, à tirer profit de celles d'autres pays, d'identifier les outils et les techniques les plus importants actuellement utilisés dans le

domaine des services financiers au niveau mondial, et d'étudier les moyens de faire bénéficier les institutions financières nationales de ces expériences". Le même intervenant a également souligné que la "diversité des participants", universitaires, professionnels (gestionnaires d'institutions financières), étudiants et chercheurs, et les communications attendues devraient enrichir le débat et donner un élan à l'échange d'expériences avec d'autres pays.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le hérisson et le chacal 13

<p>Le répit du chacal fut aussi bref qu'illusoire !</p>	<p>Il vit le hérisson progresser lentement vers la ligne d'arrivée...</p>	<p>Ce n'était qu'un cousin du hérisson rival, il surgit de sa cachette juste avant que le chacal trompé n'arrive !!</p>
<p>Sérieux ?! Ce tas d'aiguilles m'a doublé ?!</p>		<p>à suivre</p>

AUX POINGS

«L'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer plus de 740.000 emplois ces dernières années, dont 82 % dans le secteur privé. Ces résultats sont le fruit des réformes initiées par le président de la République et de l'engagement des opérateurs économiques à suivre ses orientations»

Kamel Moula, président du CREA





Dans la journée : Nuageux
Vent : 36 km/h
Humidité : 66 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 25 km/h
Humidité : 64 %

Dohr : 12h48
Assar : 16h29
Maghreb : 19h27
Ïcha : 20h50

Jeudi 18 chaoual
1446
Sobh : 04h39
Chourouk : 06h11

LES ÉTUDIANTS PALESTINIENS ET PRO-PALESTINIENS SOUS LA RÉPRESSION DE L'OCCIDENT

Quand la solidarité avec Ghaza devient un crime

Alors qu'à Ghaza, les Palestiniens subissent une guerre génocidaire sans relâche menée par les autorités coloniales israéliennes usant de toutes les armes, y compris la famine, les bombardements massifs, les attaques contre les hôpitaux et les camps de réfugiés, les Palestiniens de la diaspora ne sont pas épargnés.

En Cisjordanie occupée et à El-Qods, l'armée de l'occupant sioniste multiplie les incursions barbares, les assassinats, les arrestations arbitraires et la répression contre les civils. Mais cette oppression dépasse désormais les frontières de la Palestine. Aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne pour ne citer que ces États occidentaux, les Palestiniens font face à une campagne inquiétante de criminalisation et de harcèlement. Arrestations arbitraires, expulsions, licenciements, surveillance excessive, interdiction de manifester ou de brandir le drapeau palestinien : autant de mesures liberticides visant à faire taire ceux qui dénoncent l'horreur en cours à Ghaza. Le dernier cas en date est celui de Mohsen Mahdawi, un activiste palestinien affilié à l'Université Columbia, qui a été arrêté aux États-Unis sans aucune charge criminelle. Mahdawi, détenteur d'une carte verte (résidence permanente), pensait se rendre à une simple entrevue administrative liée à sa demande de citoyenneté. À son arrivée, les services d'immigration l'ont interpellé sans l'informer d'une quelconque infraction. Quelques heures après cette arrestation, ses avocats ont dû saisir la justice pour obtenir une ordonnance restrictive temporaire afin d'empêcher son transfert ou son expulsion. Le juge fédéral William Sessions a ordonné qu'il reste en détention dans l'État du Vermont, bloquant ainsi tout processus de déportation immédiate. À ce jour, aucune explication claire n'a été fournie par le Département de la Sécurité intérieure ou le Service de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis. Cette arrestation n'est pas un cas isolé. Depuis octobre 2023, les autorités américaines, mais aussi



Ph. : DF

européennes, ont renforcé leur arsenal répressif contre les voix critiques du soutien inconditionnel à Israël. En parallèle de la poursuite du massacre à Ghaza, ces gouvernements continuent de marteler leur défense du « droit d'Israël à se défendre », légitimant ainsi non seulement la barbarie en Palestine, mais aussi les atteintes aux libertés fondamentales sur leur propre sol. Des étudiants, des universitaires, des militants, des artistes et même de simples citoyens sont ainsi pris pour cibles. Leur tort : manifester pacifiquement pour appeler à la fin d'une guerre injustifiable, soutenir le droit du peuple palestinien à vivre libre, et dénoncer un apartheid qui ne dit pas son nom. Ce climat de répression, qui se propage des campus universitaires aux institutions publiques, témoigne d'une dérive inquiétante des démocraties occidentales. Les autorités semblent prêtes à sacrifier leurs propres principes de liberté d'expression, de rassemblement et de solidarité, dès lors qu'ils remettent en question l'impunité de l'État colonial israélien. En criminalisant la solidarité avec la Palestine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne envoient un signal fort : celui que le silence face à l'injustice est non seulement attendu, mais exigé. Pourtant, malgré les pressions, les arrestations et les intimidations, de nombreuses voix palestiniennes et solidaires continuent de

s'élever — avec courage — pour refuser que la barbarie devienne la norme.

M. Seghilani

BILAN DU MOIS DE RAMADHAN 2025

46 morts et 1943 blessés sur les routes

Les services de la Sûreté nationale (DGSN) ont enregistré durant le mois de Ramadhan 2025, 46 décès et 1943 blessés dans 1565 accidents de la route à travers son territoire de compétence, a indiqué, hier, un communiqué de la DGSN. Selon la source, « comparé au mois de Ramadhan de l'année dernière, les services de la Sûreté nationale qui ont enregistré une hausse du nombre d'accidents (1368), et du nombre de blessés (1658), ont relevé toutefois, une baisse du nombre de décès (51). En outre, les mêmes services ont dressé 185 318 contraventions et procédé à la mise en fourrière de 4344 voitures en 2025, contre respectivement 104 335 contraventions et 2409 voitures mises à la fourrière en 2024. Dans ce cadre, La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à « la prudence et au respect du code de la route », rappelant les numéros vert «1548» et de secours «17» mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

L. Zeggane

ALGER

Le wali inspecte les travaux de réhabilitation du parc d'Oued Smar

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué, mardi, une visite d'inspection du parc urbain d'Oued Smar, en vue de s'enquérir des travaux d'aménagement de cette infrastructure, en prévision de son ouverture prochaine, indique un communiqué de la wilaya. Le wali a écouté des exposés détaillés sur les projets en cours de réalisation pour l'amélioration de l'infrastructure du parc, à travers l'installation des systèmes de traitement du biogaz extrait du site en vue de son utilisation dans l'éclairage du parc, l'entretien du mobilier urbain et

l'aménagement des différentes pistes intérieures. Il s'agit également de la réalisation d'une salle de projection et d'un musée qui documente les étapes de transformation du site de décharge publique en parc écologique, outre une salle de conférences et un laboratoire. Il est question, en outre, d'étendre le parking pour accueillir 1.200 véhicules, avec la poursuite des travaux de réalisation de parkings supplémentaires au niveau d'autres espaces du parc. M. Rabehi a également inspecté les travaux d'aménagement de la passerelle pour piétons, ainsi que l'espace dédié à la réa-

lisation d'une piscine semi-olympique. A cette occasion, le wali a rassuré quant à la livraison des projets dans les délais impartis, à travers le système de travail (8x3), tout en renforçant les moyens humains et matériels en vue d'accélérer la cadence des travaux, enlever les déchets solides et de chantier et nettoyer le périmètre du site. Le wali d'Alger a également insisté sur la nécessité de réaménager les entrées du parc, de consacrer des aires de jeux aux enfants et d'accélérer les travaux de couverture d'Oued Smar, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE – RUSSIE

La coopération militaire et technique à l'examen

Le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu en audience, hier, au niveau du siège du MDN, Lurii Vallae, Vice-président du Comité russe de défense et de sécurité du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe, accompagné d'une délégation de haut niveau, a rapporté le MDN dans un communiqué.

A cette occasion, précise la même source, « les deux parties ont tenu des discussions bilatérales en présence du Chef du département des approvisionnements et du Directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale aux côtés des membres de la délégation russe qui l'accompagne. » Le communiqué ajoute que « les discussions ont porté sur les domaines d'intérêt commun, à l'instar de la commission mixte chargée de la coopération militaire et technique » soulignant que « les deux parties ont également salué l'excellence des relations bilatérales et des mécanismes de concertation et de coopération entre les deux pays ». À l'issue de cette audience, conclut le MDN, « les deux parties ont échangé des présents symboliques ».

R. N.

SOUS-RIRE

À Timimoun, plus de 300 kilos de fragments de météorites ont été saisis par les autorités



Be/Algeria